

**LES VERT.E.S**  
VILLE DE GENÈVE



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE DES VERT.E-S VILLE**

**MERCREDI 21 JUIN 2023**

FERME DE BUDÉ (CHEMIN MOÏSE-DUBOULE 2, 1209 GENÈVE)

## PROGRAMME

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES VERT-E-S VILLE DE GENÈVE

**Lieu:** Locaux de l'association Ma Terre, à la ferme de Budé (Chemin Moïse-Duboule 2, 1209 Genève)

**Date:** Mercredi 21 juin 2023 à 19h15, apéritif dès 20h50 à la ferme de Budé.

1. **Accueil et information** par la présidence, Omar Azzabi, président, et Delphine Wuest, vice-présidente (5 min.)
2. **Rapport de la vérificatrice aux comptes Lynn Bertholet et approbation des comptes 2022 (10 min.)**
3. **Election d'un-e verificateur-riche aux comptes et d'un-e suppléant-e (5 min.)**
4. **Bilan de la Présidence et du Comité, du Caucus, et des Magistrat-e-**
  - Présentations des temps forts (10 min.)
  - Discussions (20 min.)
5. **Bilan des commissaires extra-parlementaires**
  - Présentation des temps forts (20 min.)
  - Discussions (20 min.)
6. **Divers et mots de la fin (5 min.)**

## SOMMAIRE

Programme de l'AGO	Page 2
Comptes 2022	Page 3
Rapports d'activités	Page 5
Présidence et comité	Page 4
GT Accueil des nouvelles et nouveaux membres	Page 7
GT Evènementiel	Page 7
GT Stands	Page 8
GT Cornavin	Page 9
Caucus	Page 13
CA – Frédérique Perler	Page 15
CA – Alfonso Gomez	Page 20
Commissions extraparlimentaires	Page 11
Fondation d'art dramatique de Genève	Page 22
Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées	Page 23
Fondation pour l'expression associative	Page 25
Fondetec	Page 27
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social	Page 29
Fondation du Grand Théâtre de Genève	Page 31
Commission consultative de la petite enfance	Page 33
Services industriels de Genève	Page 40
Fondation de Saint-Gervais Genève	Page 42

**COMPTES****CHARGES 2022**

	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Budget 2023
<b>Elections</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Conseil municipal	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil administratif	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Activités et promotion du parti</b>	<b>13'787,20</b>	<b>19'350,00</b>	<b>18'173,07</b>	<b>22'600,00</b>
Assemblées générales	0,00	2'000,00	1'748,90	2'000,00
Fêtes du Parti (Noël Vert, Rues à vous, soirées, etc)	1'010,62	1'000,00	1'183,00	1'000,00
Diverses activités (Comité, conférence presse, brunch, etc)	1'181,75	1'000,00	749,50	1'000,00
Accueil nouveaux membres	279,30	1'600,00	942,82	3'000,00
Formation des membres	0,00	1'400,00	1'019,73	0,00
Communication	4'796,18	5'000,00	6'386,67	6'600,00
Location de salles	0,00	1'000,00	1'509,75	1'500,00
Caucus	3'482,05	5'850,00	3'529,15	6'500,00
Stands	3'037,30	500,00	1'103,55	1'000,00
<b>Campagnes</b>	<b>20'690,65</b>	<b>2'050,00</b>	<b>3'000,00</b>	<b>34'500,00</b>
Votations	7'690,65	1'000,00	3'000,00	6'000,00
Référendums, initiative	13'000,00	250,00	0,00	22'500,00
Campagne cantonale	0,00	800,00	0,00	6'000,00
<b>Soutien divers</b>	<b>6'000,00</b>	<b>8'000,00</b>	<b>11'000,00</b>	<b>7'000,00</b>
Fond des sections	6'000,00	6'000,00	6'000,00	6'000,00
Soutien à diverses actions politiques	0,00	1'000,00	5'000,00	500,00
Soutiens divers	0,00	1'000,00	0,00	500,00
<b>Charges de personnel</b>	<b>93'640,95</b>	<b>101'100,00</b>	<b>84'527,40</b>	<b>98'661,85</b>
Salaires	65'321,50	65'000,00	53'773,05	74'159,00
Indemnités présidence	6'090,30	6'800,00	6'928,30	9'600,00
Charges sociales	22'229,15	26'000,00	21'902,85	14'802,85
Frais divers présidence	0,00	3'000,00	1'848,70	0,00
Frais de déplacement du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
Formation du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
Repas assistant.e parlementaire	0,00	300,00	74,50	100,00
<b>Frais généraux</b>	<b>19'065,85</b>	<b>19'500,00</b>	<b>12'585,65</b>	<b>18'420,00</b>
Frais de secrétariat	15'817,75	16'000,00	11'345,35	16'000,00
Fournitures de bureau	1'803,05	1'500,00	0,00	0,00
Frais divers	325,15	700,00	142,00	1'000,00
Affranchissements	25,20	0,00	0,00	0,00
Fiduciaire	1'077,00	1'000,00	1'077,00	1'100,00
Frais babysitting	0,00	300,00	0,00	300,00
Frais informatiques (site, etc)	17,70	0,00	21,30	20,00
<b>Frais financiers</b>	<b>266,78</b>	<b>200,00</b>	<b>488,15</b>	<b>300,00</b>
Frais de banque	266,78	200,00	488,15	300,00
Pertes sur débiteurs	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions diverses Elections et actions</b>	<b>51'177,73</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>204'629,16</b>	<b>150'200,00</b>	<b>129'774,27</b>	<b>181'481,85</b>

**COMPTES****PRODUITS 2022**

	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Budget 2023
<b>Dons</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,50</b>	<b>0,00</b>
Dons	0,00	0,00	7,50	0,00
Dons élections	0,00	0,00	0,00	0,00
Dons des Verts genevois	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Rétrocessions</b>	<b>187'792,80</b>	<b>185'200,00</b>	<b>193'331,85</b>	<b>185'040,00</b>
Conseil Administratif	50'880,00	38'400,00	49'120,00	53'040,00
Conseil municipal	124'154,75	136'800,00	124'746,30	122'000,00
Comm. Extraparlementaires année courante	7'039,50	10'000,00	9'777,50	10'000,00
Comm. Extraparlementaires années précédentes	5'718,55	0,00	9'688,05	0,00
<b>Produits financiers</b>	<b>40'740,00</b>	<b>40'000,00</b>	<b>40'000,00</b>	<b>40'000,00</b>
Produits divers (remboursement frais éléction/votation)	0,00	0,00	0,00	0,00
Participation Ville de Genève assistance parlementaire	40'000,00	40'000,00	40'000,00	40'000,00
Participation autres partis ou comité	0,00	0,00	0,00	0,00
Participation Etat élections	0,00	0,00	0,00	0,00
Produit de ventes lors de campagne	740,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dissolution de provision</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PRODUIT</b>	<b>228'532,80</b>	<b>225'200,00</b>	<b>233'339,35</b>	<b>225'040,00</b>

<b>RESULTAT FINAL</b>	<b>23'903,64</b>	<b>75'000,00</b>	<b>103'565,08</b>	<b>43'558,15</b>
-----------------------	------------------	------------------	-------------------	------------------



Cher-e-s Vert-e-s de la Ville de Genève, Cher-e-s Sympathisant-e-s, Cher-e-s Elu-e-s Vert-e-s,

**C'est avec une belle énergie et de l'enthousiasme que vous avez élu ce nouveau Comité en juin 2022 avec une volonté de la présidence de « continuer le dialogue et les échanges autour du programme et l'identité du parti » sans oublier « la mise à disposition de la population et de la société civile afin de faire vivre une commune vivante, piétonne, végétalisée, solidaire et responsable ».**



Les différentes discussions menées avec les membres de votre Comité nous ont tout d'abord poussé-e-s à continuer l'initiative prise sous l'ancienne présidence de collaborer par le biais de « groupes de travail » (GT) tous fortement appuyés par notre Collaboratrice politique, Camille Layat (que nous remercions vivement), comme suit :

#### **a) Accueil des nouveaux membres (sous la responsabilité de Cyril Alispach) :**

Ce GT a mis en place une « stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux membres ». Notamment en proposant des parrainages par quartier de la ville. Il a défini le rôle des parrains et marraines et leur responsabilité envers les nouveaux membres. Enfin « des apéritifs des nouveaux-elles membres » ont été organisés avant chacune des AG de la section et des formations ont pu être organisées sur les objets de référendums en Ville de Genève.

#### **b) Évènementiel / AG thématique (sous la responsabilité d'Aurélien Theytaz) :**

Ce GT a participé à l'organisation du principal événement de la campagne électorale cantonale 23 : la conférence-débat « La rénovation énergétique des bâtiments : L'impact pour l'emploi, l'économie et les loyers » streamée en direct sur nos réseaux sociaux avec la présence de nos deux candidat.e.s au Conseil d'État Fabienne Fischer et Antonio Hodgers. L'évènement a eu lieu au Refettorio de Genève. Des pistes de réflexion sont en cours pour que la section s'active sur le terrain au plus près de la population avec des événements de quartier dans le cadre de la campagne électorale municipale 2025.

#### **c) Stands (sous la responsabilité de Catherine Haus et de la collaboratrice politique) :**

Si la logistique de nos différents stands n'est pas remise en cause, une réflexion de fond doit absolument être relancée au sein de la section car la mobilisation n'est pas encore à la hauteur des différents défis relevés par les Vert-e-s VdG. Les pistes suivantes sont à l'étude : stands fixes avec table qui assurent une bonne visibilité / stands volants avec vélos ou caddies pour être plus mobiles et ne pas devoir demander d'autorisation / distributions dans les quartiers populaires pour sensibiliser les personnes à nos thèmes / rendez-vous dans des lieux ou d'autres associations organisant une mobilisation (fête de quartier, rue est à vous, fêtes des fermes urbaines ou associations écologiques, etc.) / formation des membres à la propagande et l'action dans la rue.

#### **d) Suivi du programme (sous la responsabilité de Philippe de Rougemont) :**

Un pointage du programme 20-25 et un suivi du travail parlementaire sur l'ensemble des textes verts actuellement dans l'ordre du jour du Conseil municipal ou dans ses commissions ont été magistralement réalisés. Le résultat de ce travail conséquent sera présenté aux élu-e-s et mis en perspective avec le travail de nos commissaires extraparlimentaires pour les thématiques qui les concernent. Ainsi, le Caucus et le Comité pourront décider des orientations prioritaires à donner pour les deux années de législature à venir avant les prochaines élections.

#### **e) Ainsi que deux sous-groupes liés à l'actualité : un GT « Cornavin » (créé depuis janvier 2023) et un GT « Objectif 2025 » dont la création est en cours (juin-juillet 2023)**

Ces groupes de travail ont pour but de créer un dialogue constant entre les membres, avec les associations d'intérêt et de quartier, et de créer des liens avec le travail en cours de nos Magistrat-e-s au sein du Conseil administratif. Ces canaux de communication et d'échange donnent une alternative aux dialogues « formels » et placent la section dans un rôle de relai du terrain.

Le travail du Comité s'est aussi concentré sur les différentes campagnes que la section a portées en commençant par le succès du Plan Localisé de Quartier (PLQ) de Bourgogne, projet de notre Magistrat de tutelle et de son département accepté par près de 56% de la population après une campagne ardue et coordonnée par les Vert-e-s VdG. Nous avons également participé à la campagne en faveur du règlement d'application de l'initiative « Genève Zéro Pub » qui mettait en œuvre l'interdiction de la publicité commerciale sur les panneaux d'affichage en Ville de Genève. Une courte défaite à moins de 2% qui laisse toujours une porte ouverte à « une autre application » de cette initiative. Enfin, et non des moindres, nous nous préparons au sein d'un comité unitaire municipal rose-vert pour la votation du 18 juin prochain sur le Plan Localisé de Quartier (PLQ) Acacias 1, proposé par l'Etat de Genève et remanié « encore plus vertement » après le travail de notre Magistrat de tutelle. Nous comptons bien évidemment sur votre mobilisation pour cet objet d'envergure stratégique pour le parti et ses élu-e-s.

Si notre caucus a perdu deux de ses membres pendant cette année, principalement pour des raisons de divergences politiques, le Comité continue de collaborer de près avec le Caucus vert au Conseil municipal. Nous tenons par la présente à remercier Matthias Erhardt pour son excellent travail à la Chefferie tout au long de cette année et nous réjouissons du travail de la nouvelle Cheffe de groupe Leyma Wisard Prado et du Vice-chef Valentin Dujoux. Le Comité suit également de près l'investissement de nos magistrat-e-s Frédérique Perler et Alfonso Gomez au sein du gouvernement municipal. Alors que l'un et l'autre travaillent à végétaliser la commune avec des tâches et des compétences différentes dans leurs services respectifs, nous nous réjouissons d'entendre le bilan de leurs accomplissements individuels et collectifs durant ces deux années et demie au sein du Conseil administratif.

Enfin, le Comité et ses membres ont bien l'intention de se mobiliser dès cet été pour préparer la stratégie et les activités de la campagne électorale municipale à venir. Si le résultat du parti cantonal aux dernières élections de ce printemps doit nous rendre attentives et attentifs, sachez que les Vert-e-s ont progressé de 0,83% sur le territoire la Ville lors de cette dernière échéance électorale. Une progression qui s'accompagne malheureusement d'une poussée des partis populistes de droite de près de 2,5% dans notre commune. Nous reviendrons alors avec une stratégie de terrain que nous déploierons dans les quartiers pour réinvestir les bastions qui ont de tout temps soutenu le « tsunami vert » de ces dernières années à Genève. Sachez que vous êtes toujours cordialement invité-e-s à participer aux séances du Comité en tant qu'invité-e-s et que nous sommes toujours friand-e-s d'initiatives et d'idées pour relancer la mobilisation des membres de la section Ville de Genève.

Merci pour votre soutien de tous les instants, ce Comité est avant tout le vôtre et restera à votre disposition et votre écoute, notamment si vous avez des idées d'Assemblées Générales thématiques à mettre en place.

**Omar Azzabi**  
Président des Vert-e-s Ville de Genève

**Delphine Wuest**  
Vice-présidente des Vert-e-s Ville de Genève



## RAPPORT D'ACTIVITÉS

### GT ACCUEIL NOUVEAUX MEMBRES



L'entrée en politique peut parfois être difficile. Les connaissances de la politique locale ou de la structure du parti sont parfois méconnues des nouveaux membres. 45 membres nous ont rejoints entre juin 2022 et juin 2023. Il s'agit d'aiguiller chacun-e

vers les différentes structures et que toutes et tous puissent y trouver leur place.

Lors de son mandat, le Comité a souligné l'importance de l'accueil et de l'intégration des nouveaux membres au sein du parti. Ainsi, le Comité a mis en place un GT accueil des nouveaux membres.

Celui-ci s'est réuni une fois de manière formelle et a récolté les propositions du Comité actuel et précédent. Il a mis en place une stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux membres, notamment en proposant des parrainages par quartier de la ville. Il a défini le rôle des parrains et marraines et leur responsabilité envers les nouveaux membres. Par ailleurs, les parrains et marraines invitent les nouveaux membres qui le souhaitent pour une rencontre en privé dans le but de connaître les intérêts du-de la membre et de l'orienter vers les bonnes instances du parti.

Le Comité fait régulièrement le point sur la situation lors de ses séances, et chaque nouveaux ou nouvelle membre est attribué à un responsable de quartier.

D'autre part, le GT a remis en place l'apéro d'accueil des nouveaux-elles membres précédent les AG. Lors des AG, la présidence prend pour habitude de présenter les nouveaux membres à l'assemblée.

N.B. Le GT cherche des parrains et marraines pour répondre aux demandes de parrainage.

**Cyril Alispach**

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

### GT ÉVÉNEMENTIEL



Le Groupe de Travail Évènementiel à un rôle clef au sein de notre section, il est là pour ouvrir le débat et en proposer, pour tisser des liens entre nos membres ainsi que nos citoyens et citoyennes, et bien entendu pour créer des événements festifs.

Durant l'année 2022 le GT s'est organisé pour avoir un bon fonctionnement durant les années à venir et s'est ainsi concentré à l'organisation d'un événement de campagne pour les élections cantonales 2023.

L'évènement de campagne pour les élections cantonales avait pour thème « La rénovation énergétique des bâtiments : L'impact pour l'emploi, l'économie et les loyers ». Nos deux candidat-e-s au conseil d'État Fabienne Fischer & Antonio Hodgers y ont participé, l'évènement a eu lieu au Refettorio de Genève. Pour plus de succès l'évènement a été filmé et retransmis en direct sur nos réseaux et chaîne YouTube, nous avons également une vidéo à disposition pour une rediffusion.

Les objectifs du GT Évènementiel pour l'année 2024 :

- ✓ Le GT Évènementiel souhaite organiser pour le Noël 2023 le fameux événement un « Noël Vert.e.s »
- ✓ Créer des espaces de dialogue et d'écoute pour la population afin de comprendre leurs doléances actuelles afin de trouver des solutions en lien avec nos convictions
- ✓ AG sur la participation citoyenne
- ✓ AG sur la démocratie participative
- ✓ Travailler sur des futurs événements pour la campagne municipale de 2025
- ✓ Projet de collaborer avec le « GT Accueil » des nouveaux et nouveaux membres afin de créer divers événements durant l'année.

**Aurélien Theytaz**



**Environ 35 stands et flyering ont été organisés entre septembre 2022 et juin 2023.**

C'est la collaboratrice politique qui a géré l'organisation des stands ces derniers mois, en raison de mon opération et de mes difficultés de déplacement. Je l'en remercie vivement.

ment.

Il reste que ce n'est pas tellement prévoir des stands ou des distributions qui est difficile, mais que les membres s'engagent à les réaliser. Nous constatons qu'il y a très peu de monde en dehors des périodes électorales. Nous avons déjà discuté au sein du comité de prévoir des formes de présences dans la rue diversifiées :

- ✓ stands fixes avec table qui assurent une bonne visibilité,
- ✓ stands volants avec vélos ou caddies pour être plus mobiles et ne pas devoir demander d'autorisation,
- ✓ distributions dans les quartiers populaires pour sensibiliser les personnes à nos thèmes,
- ✓ rendez-vous dans des lieux ou d'autres associations organisent une mobilisation (fête de quartier, rue est à vous, fêtes des fermes urbaines ou associations écologiques, etc...).

Néanmoins, peu de monde répond aux appels et sur ce point, je n'ai plus tellement d'idées sur la mobilisation : par téléphone c'est coûteux pour ceux et celles qui le font, par framadate peu de réponses, lors des rencontres (comité-AG etc), peu d'engagement aussi.

Toutefois, nous pourrions :

- ✓ nous adresser à tous les membres de la Ville par un mail spécifique appelant à se mobiliser, en décrivant aussi les enjeux,
- ✓ demander aux nouveaux-elles membres de s'engager explicitement pour les diverses formes de stands, utiliser le parrainage-marrainage pour inciter à être présent-e-s et comme formation à l'engagement dans un parti,
- ✓ proposer une formation à l'action de propagande dans la rue. Si on n'a pas l'habitude, cela peut être difficile de se dire qu'on va aussi se confronter à des personnes pas d'accord. Si avec une formation, on arrivait à créer un pool de participant-e-s à des stands qui ensuite recruteraient d'autres, ce serait peut-être une piste.

Des discussions sont actuellement en cours au comité pour favoriser encore la participation de tous-tes nos membres, mais nous sommes preneuses et preneurs de vos retours d'expériences.

**Catherine Haus**



### 1. Contexte

L'aménagement de la partie au Nord de la gare a fait l'objet d'une consultation de quartier (habitant-e-s, usager-ère-s, associations) organisée par le magistrat précédent, M. Pagani. Ce processus étalé sur 3 ans a abouti à un Plan directeur de quartier PDQ concerté devant servir de feuille de route contraignante.



Ensuite ce magistrat a lancé un concours pour les bureaux d'architectes, devant respecter les principes du PDQ.

Le projet lauréat a été à partir de ce moment dénoncé comme contraire au PDQ sur plusieurs points par le collectif 500 (C500), l'association principale ayant participé aux 3 ans de consultations.

La magistrate ayant remplacé M. Pagani, Frédérique Perler, a hérité de ce dossier. Elle a décidé de maintenir le projet lauréat sur conseil de ses services et d'avancer vers la réalisation des aménagements.

Des rencontres et conciliations entre les services et le C500 ont eu lieu en été 2022. Le C500 a claqué la porte se disant non écouté.

Le département de l'intérieur s'est prononcé en disant que le projet lauréat respectait le PDQ.

La situation est figée depuis. Le risque futur est que le C500 dépose des recours sur les points qui lui sembleront contraire au PDQ.

### 2. Mandat et membres

Le comité a créé un GT Cornavin pour tenter de clarifier la situation et renseigner la section.

Pour le moment, Ekaterina Dimitrova, Charles-Antoine Kuszli, Philippe de Rougemont et Catherine Haus en font partie.

### 3. Rencontres et réunions

Le GT a tenu 3 réunions et s'est rendu à des événements publics sur le sujet, organisés par la Ville ou par le C500.

### 4. Constats

C'est le blocage. On avance vers de possibles recours qui retarderont le projet et qui vaudront des attaques directes envers le parti.

### 5. Prochaines étapes

Choisir une option - Options envisageables

- ✓ Statu quo ;
- ✓ Rencontre VdG – C500 à huis clos avec un-e facilitateur-trice indépendant ;
- ✓ Indemniser le bureau lauréat et réattribuer la réalisation à un bureau qui devra strictement respecter le PDQ.

### 6. Enjeux

- ✓ La progression de la culture de consultation dans la pratique, valeur verte cardinale dans l'aménagement ;
- ✓ Aménagement mettant en œuvre au mieux le programme vert, y.c mobilité cycliste ;
- ✓ Collaboration fluide avec les parties prenantes décisionnaires : CFF, Confédération, Canton pour une avancée du projet.

**Ekaterina Dimitrova et Philippe de Rougemont**

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## GT CORNAVIN (2/4)

### Annexe I : Aménagement de Cornavin côté Jura (Nord) - Analyse du GT Cornavin Vert-e-s VdG

- ✓ Citations du « C500 » proviennent de <https://collectif500.ch/noMenu/cp202208/un-projet-vau-leau>
- ✓ Principe PDQ provient de [https://ge.ch/geodata/SIAMEN/PDL/PDQ\\_Pole\\_Cornavin/30183RAPP\\_EXP.pdf](https://ge.ch/geodata/SIAMEN/PDL/PDQ_Pole_Cornavin/30183RAPP_EXP.pdf)
- ✓ MEP Cornavin (d'où le PDQ est issu) : <https://www.geneve.ch/fr/actualites/mandats-etude-paralleles-espace-public-autour-future-gare-souterraine-cornavin>

**Texte en vert : Question ouverte au parti.**

Texte pas en vert : avis du GT

Élément discuté	Principe PDQ	Doléance collectif 500 envers le projet lauréat	Analyse du GT Cornavin (doléances justifiées ? Réponse complète donnée au collectif 500?)
<b>Emergences (accès et sortie des ss-sols)</b>	<p>« Plusieurs émergences réparties entre la rue de la Servette et la rue des Gares sous la galerie couverte »</p> <p>« Articuler les accès et les émergences de la gare aux arrêts et aux quais de transports collectifs. »</p> <p>« Réduire au maximum l'impact des émergences de ventilation et des issues de secours sur la place de Cornavin »</p> <p>« Réserver des espaces à couvert pour les émergences de la gare souterraine. »</p> <p>« Positionner les éléments de structure de la galerie en coordination avec les émergences et la structure de la gare souterraine.»</p>	<p>Le concours fractionne l'espace en trois, deux grandes émergences à chaque bout de la gare, en face d'habitation et une entrée signifié par un avant toit. Les deux émergences sont des excroissances qui prennent beaucoup de place dans le paysage et pour la place de la Gare se trouve en face et tout près d'un immeuble (nuisance lumineuse).</p>	<p><b>Doléance justifiée selon le GT Cornavin ? Question ouverte à laquelle le parti devrait répondre.</b></p>

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## GT CORNAVIN (3/4)

<p><b>Cheminevements piétons</b></p>	<p>Principe directeur m4 du PDQ. Sud des Grottes et place de montbrillant devient une zone de rencontre, ce qui améliore la circulation piétonne. Nouveaux cheminements piétons « passage Head » (Ouest de la gare) et passage des Grottes (cathédrale – place des Grottes)</p>	<p>« La perméabilité de la gare est fortement compromise (à l'image notamment du projet de passage longitudinal de la HEAD (Ouest de la gare) que les CFF ont abandonné »          « Bâtiment de la Gare devient un obstacle à la circulation piétonne, contrairement à la volonté affichée par tous les protagonistes jusqu'en 2020, d'en améliorer la perméabilité et de séparer au mieux les flux des voyageurs de ceux des passants ; cet état provient clairement de la vision unilatérale de la gare souterraine, qui ne tient pas compte des contraintes urbaines de l'extérieur de la gare »          « - détours sur le parcours des rues de Montbrillant et des Gares vers les Pâquis,          - circulation piétonne à l'intérieur de la gare péjorée,          - accès et sortie de l'émergence rue des Gares loin des transports publics »</p>	<p><b>Avis du GT Cornavin sur les doléances du Collectif 500 ? Question ouverte à laquelle le parti devrait répondre</b></p>
<p><b>Circulation vélos</b></p>	<p>Fiche B05 PDQ : les liaisons complémentaires d'accès aux centralités, aux nœuds de transports, aux espaces publics, et aux équipements générateurs de trafic, doivent être fonctionnelles et sûres. Le stationnement des vélos doit être assuré, en quantité et en qualité, sur les domaines public et privé.          Une réflexion doit être engagée sur la localisation de P+B (parc &amp; bike) et de vélo-stations. Des aménagements qualitatifs favorisent les déplacements MD et facilitent l'accès aux TC et les correspondances aux interfaces.</p>	<p>« La piste cyclable en site propre côté Montbrillant, exigée par le Conseil Municipal, n'existe pas »          Rapport du projet lauréat cité par C500 : « Une attention particulière devra être apportée aux continuités cyclables, tout en préservant un esprit de mixité des flux permettant d'offrir la plus grande fluidité aux lignes de désir piétonnes, notamment pour gagner les émergences et les arrêts de transports publics. »          « assurer la fluidité des déplacements pour tous les usagers, notion essentielle autour de la gare. En effet, il existe un potentiel important de conflits possibles entre les parcours piétons, vélos, tramways et bus »          « où est la piste cyclable en site propre ? »          « - accès malaisés aux vélostations par les rues des Gares et Malatrex par des pentes raides ainsi que par des ascenseurs inefficaces,          - réalité des usages non pris en compte (Cornavin comme lieu de passage et non comme destination pour de nombreux cyclistes), »</p>	<p>La piste cyclable demandée par le CM a disparu. Supprimer le flux voitures, tr bien. Mas supprimer l'alternative cycliste avec ? Pro vélo dit que si suppression axe velo, il faut un itinéraire alternatif le plus direct, sécurisé, hors des flux voitures. Ou est-il ? Entre la circulation des piétons (sud de la place) a l'approche immédiate de la gare et les terrasses prévues au nord de la place il n'y a plus de place pour les vélos.</p> <p><b>Les terrasses sont-elles indispensables si c'est au prix de la circulation des vélos ?</b></p>
<p><b>Gouvernance</b></p>	<p>Suite à la concertation avec riverains et usagers, en 2020 le PDQ a été adopté par les législatifs municipaux et cantonaux, et plébiscité par les habitant-es des Grottes.</p>	<p>Le bureau d'architecte choisi par la ville pour le suivi du projet est délaissé après le choix par le jury du projet lauréat de mise en œuvre du PDQ. Concours lancé par Pagani et lauréat maintenu par l'administration Perler. la Ville confie à un nouveau bureau le suivi du dossier lauréat. Le C500 conteste le changement de direction. Fermeture aux voitures sans concertation avec commerces (accès ?) et asos des personnes à mobilité réduite (accès ?)</p>	<p><b>Question ouverte à laquelle le parti devrait répondre</b></p>

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

### GT CORNAVIN (4/4)

<b>Façade vitrée et galerie couverte 400m</b>	Le PDQ prévoit une galerie couverte parallèle aux voies, entre le bâtiment gare et la place Montbrillant.	« la galerie couverte a disparu. les émergences de la gare souterraine, initialement prévues intégrées à cette galerie, sont isolées et éloignées du bâtiment, cassant l'idée même de l'unité de celui-ci » « l'habillage de la façade Montbrillant, sorte de casquette entre cosmétique et symbolique, n'a plus aucune fonction réellement significative, elle a en outre totalement perdu son côté emblématique; cela renforce le sentiment de dissociation entre une façade "noble" d'un côté et une façade "négligeable" de l'autre »	La VdG a-t-elle clairement transmis au collectif 500 les raisons de l'impossibilité de cette paroi ? Giesselbeck dit que non.  <b>La VdG a-t-elle fait ce qu'elle peut pour respecter ce qui a motivé cette paroi?</b>  <b>Que devient l'intention de façade ou autre chose, marquant une entrée de gare ? Est-ce important pour le GT Cornavin ? Question ouverte à laquelle le parti devrait répondre</b>
<b>Batiments Bas des Grottes</b>		Le plan de reconstruction pour le bas des Grottes ne correspond en rien à l'image définie par le PDQ (gabarits et positionnement des immeubles, espaces publics)	Hors sujet ? Sujet à un PLQ non-existant ? Question ouverte à laquelle le parti devrait répondre



### 1. Appréciation générale

La majorité de l'alternative permet à la fois de maintenir les acquis face aux attaques nombreuses des droites libérales et nationalistes, mais aussi de faire avancer des projets pour une ville solidaire, respectueuse de l'environnement (exemples plus bas).

### 2. Le groupe des vert-e-s au CM

- ✓ Démission de Léonore Baehler, qui réduit le groupe à 16 titulaires
- ✓ Présidence du CM : Uzma Khamis Vannini
- ✓ Présidence de la CAE : Denis Ruyschaert
- ✓ Départ de Bénédicte Amsellem, remplacée par Hanumsa Qerkini
- ✓ Départ de Louise Trottet qui rejoint le Grand Conseil en juin 2023
- ✓ Arrivée des suppléant-e-s en février 2023 : permet d'assurer la majorité de l'alternative

Bernard Delacoste, titularisé depuis, Alpha Dramé, Sabrina Baâboura et dernièrement Charles-Antoine Kuszli

### 3. Activités du Caucus

- ✓ Séminaire budget en novembre 2022 : présentation, discussions et propositions d'amendements (0,7% pour la coopération internationale, subventions au Fifog, théâtre de marionnette, WWF, Bowie incubateur de projet LGBTIQ et genre)
- ✓ Séminaire de juin 2023 sur les budgets verts et les budgets climats : intervention du directeur des Finances et du contrôle de gestion de l'agglomération de Bourg en Bresse, discussions sur l'application possible à Genève
- ✓ 39 textes déposés entre juin 2022 et mai 2023, principalement liés à la mobilité (relance de l'IN-2 « 200 rues sont à vous », voie verte, nouveaux horaires CFF), la gouvernance, la biodiversité (protection des zones humides, prairies fleuries et instauration des permis de planter, arbres fruitiers), la culture (soutien aux compagnies indépendantes ou à divers pratiques comme la danse ou les échecs), la solidarité (notamment internationale, lors de la coupe du monde de foot, ou 0,7%) et la vie de quartier (végétalisation des espaces perdus, espace de vie nocturne à Hollande)



#### 4. Actualités et thématiques qui ont occupé les habitant-e-s et/ou les médias et sur lesquelles le caucus a été force de proposition ou soutien

- ✓ Sécurité et nuisances aux pâquis suite à la recrudescence du deal et de la consommation de crack dans le quartier
- ✓ Fan Zone – coupe du monde de football au Qatar: demande de sensibilisation du public aux atteintes aux droits humains et justice climatique, puis annulation par le prestataire
- ✓ Urgence climatique et approvisionnement en énergies, réduction de la consommation de la commune
- ✓ Aménagement : Acacias I, MAH, Bibliothèque de Genève, projets de végétalisation (pâquis notamment)
- ✓ La question du dispositif d'hébergement d'urgence pour les personnes sans-abris revient régulièrement, avec l'appui continu des vert-e-s pour un financement intercommunal et pérenne
- ✓ La modification du règlement des piscines : quand la droite voit rouge, nous tenons bon sur le seul discours qui importe : liberté, non-discrimination, accès égalitaires aux infrastructures publiques
- ✓ Attaques sur le droit de préemption ou sur les conditions d'accès aux logements de la GIM : grave menace pour les logements sociaux et accessibles
- ✓ Budget 2023 : voté en décembre 2022 après plus de 15 heures de débat, avec un déficit prévu de 23 millions de francs. Renforcement des moyens octroyés à la transition écologique et à l'urgence sociale dans un contexte économique international tendu, tout en gardant le cap vers le retour à l'équilibre en 2028. <https://verts-ville-ge.ch/blog/actualites/budget>

#### 5. La suite

- ✓ Année de mairie d'Alfonso Gomez qui a commencé, centrée autour des enjeux climatiques, des droits humains et de la thématique de l'alimentation
- ✓ Leyma Wisard Prado et Valentin Dujoux à la chefferie
- ✓ Présidences de commissions : Vincent Milliard à la commission du logement
- ✓ Elections municipales 2025 qui se profilent

**Matthias Erhardt**  
Chef de groupe (2022-2023)



Le présent rapport est réalisé sur la base de la feuille de route de Frédérique Perler.

#### **Axe 1 : réduire la consommation énergétique et aménager une ville résiliente**

*Enjeu : L'énergie et les bâtiments sont responsables de 29.45% des émissions de gaz à effet de serre en Ville de Genève.*

#### **Rénovation du parc immobilier**

La priorité est l'accélération de la rénovation du parc immobilier de la Ville, en ciblant les grands consommateurs. Les premières grosses rénovations commenceront par l'ensemble locatif de la Cité de la Jonction, pour laquelle un crédit d'étude sera déposé au cours de l'été 2023, et un crédit réalisation fin 2025. Les ensembles des Asters et du Seujet sont les prochaines cibles. En parallèle, une demande de crédit de 57 millions a été déposée en février 2023 pour la rénovation de 9 ensembles de logements parmi les plus vétustes du parc de la Ville.

#### **Vers les énergies renouvelables**

Les chaudières à mazout sont supprimées petit à petit (55 d'ici 2024), dans le cadre d'un crédit voté fin mars 2023. Cette suppression est coordonnée avec la planification 2023-2040 des réseaux thermiques de chaleur à distance (CAD). Deux bâtiments du centre sportif du Bois-des-Frères ont été connectés au réseau CAD, le kiosque des Tranchées a été doté d'une pompe à chaleur et des chaudières à pellets ont été installées à la ferme Menu-Pellet et aux serres des

Bornaches.

#### **Pose de doubles vitrages**

A mon arrivée au DACM, j'ai initié un changement de pratique : assainir les fenêtres des bâtiments hors projets de rénovation, ce qui permet de réaliser des économies d'énergie substantielles sur le chauffage. Ainsi, l'assainissement des fenêtres et des vitrages des patrimoines financier, public et administratif de la Ville de Genève va commencer, grâce à un crédit de 150 millions de francs pour 128 bâtiments.

Végétalisation et panneaux photovoltaïques sur les toits plats

Depuis 2020, 2'391 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur les toits des bâtiments de la Ville de Genève alors que l'année 2023 voit le lancement de la réfection des deux patinoires des Vernets qui accueilleront à l'horizon 2025 la centrale photovoltaïque la plus grande à ce jour du patrimoine municipal (2'720 m<sup>2</sup>). Pour accélérer la cadence, j'ai proposé un crédit d'étude et un crédit de réalisation conjoints pour la végétalisation et l'équipement en panneaux photovoltaïques de 86 toitures plates identifiées, sélectionnées en fonction de leur état et de leurs surfaces potentielles.

#### **Eclairage public**

La mise en œuvre du 2e Plan lumière (2021) a intégré l'objectif de concilier les besoins de la biodiversité (trame noire) et les nécessités humaines de sécurité – objective et subjective – afin d'offrir un espace public nocturne accessible à toutes et tous.



## Détecteurs de présence

L'installation d'éclairages équipés de détecteurs de présence doit être la norme dans tous les communs des bâtiments de la Ville. Depuis 2021, 55 immeubles locatifs ont été assainis. Un crédit voté en juin 2022 permet de continuer les travaux sur les 136 bâtiments restants. L'objectif est que 100% bâtiments soient équipés.

## Axe 2 : aménager de façon à lutter contre les îlots de chaleur et à préserver la biodiversité

*ENJEU : Des mesures d'adaptation au changement climatique doivent être intégrées dans tous les travaux sur l'espace public.*

### Aménagement du PAV

La qualité de l'aménagement des espaces publics sur le périmètre du PAV est une priorité : lors de l'élaboration du Plan Localisé de Quartier Acacias 1, la Ville de Genève a collaboré étroitement avec le canton afin d'affiner le projet et obtenir un certain nombre d'améliorations, notamment une "place du village", des cheminements piétons améliorés, la connexion du préau de l'école à l'espace rivière, et l'obtention de surfaces pour les équipements publics absolument nécessaires à une vie de quartier harmonieuse.

### Aménagement de nouveaux espaces verts

Plusieurs nouveaux parcs sur le territoire de la Ville seront à disposition des habitant-e-s ces prochaines années : La Pointe de la Jonction, avec une démarche participative en cours, ou encore le parking de la patinoire des Vernets qui sera transformé en esplanade végétalisée et arborisée. Ce dernier projet va de pair avec une requalification et un apaisement de la rue Hans-Wilsdorf et porte ainsi sur plus d'un hectare de respiration apporté au périmètre du PAV en voie de mutation urbaine. L'aménagement est coordonné avec le développement en parc linéaire de la voie verte d'agglomération le long de la rive gauche de l'Arve. Ces chantiers qui vont créer un "réseau d'oasis dans la ville" sont planifiés pour 2025.

### Végétalisation de l'espace public

J'ai demandé à mon arrivée que tous les projets d'aménagement soient revus à l'aune du changement climatique. Celui de la rue des Rois, qui sera terminé cet été, comptera 32 nouveaux arbres, en testant trois types de fosses de plantation, dont deux du type dit de Stockholm. Le PLQ Bourgogne proposera un parc central et public qui favorise une connexion verte entre les parcs des Franchises et

Geisendorf. La requalification de l'avenue du Mail (161 plantations dont 41 arbres majeurs, le long de la piste cyclable Covid pérennisée) a obtenu son autorisation de construire en février, mais des recours ont été déposés. La requalification de la rue de Carouge (~65 arbres) sera en chantier cet été, mais on est encore en attente de l'autorisation de construire pour les travaux de surface. Ces deux artères misent également sur des plantations en fosses de Stockholm.

### Abribus végétalisés

L'objectif de réaliser et mettre en œuvre un prototype d'abribus végétalisé est atteint (arrêt Museum). L'enjeu est désormais de déployer ce nouveau modèle sur l'espace public dans le cadre des projets d'aménagement et sur les sites identifiés comme prioritaires.

### Installation de nichoirs

Depuis le début de la législature, on procède à la mise en place systématique de nichoirs à martinets lors des travaux de rénovations ou de constructions neuves. Une centaine de nichoirs ont été installés (Ateliers du Grand-Théâtre, crèche Victoire-Tinayre, Ferme Menut-Pellet, immeubles locatifs...).

### Gestion de l'eau

Le DACM œuvre désormais activement pour que tous ses projets d'aménagement d'espaces publics intègrent le plus possible de surfaces perméables afin de recueillir les eaux au plus près de leur point de chute, ralentir les vitesses d'écoulement et favoriser l'arrosage et l'infiltration naturels. La Ville a choisi de privilégier des solutions techniques durables – tels que les jardins pluviaux et les fosses végétalisées continues (fosses de Stockholm). Un bassin de rétention est en cours de finalisation au parc William-Rappard, ce qui a évité l'installation de collecteurs.

### Dégoudronner la ville

Afin de faciliter l'infiltration des eaux, prévenir les inondations et contribuer au rafraîchissement de la ville, environ 3000 m<sup>2</sup> de surfaces perméables ont été créées en 2021 et 2022. Les travaux de la place de la Synagogue ont débuté au mois de mai (880 m<sup>2</sup> désimpermeabilisés) et ceux du quai du Cheval-Blanc (500 m<sup>2</sup>) débuteront cette année encore tandis que s'achèvera cet été le chantier de la rue des Rois (1572 m<sup>2</sup>). Une désimpermeabilisation de la place du Pré-l'Evêque est également prévue dans le cadre de la requalification prévue de la rue de Montchoisy. Les projets de l'avenue du Mail et de la rue de Carouge

offriront une désimperméabilisation totale de 4800 m<sup>2</sup> alors qu'on en compte 15'000 pour le futur parc de la Pointe de la Jonction et 3800 le long du futur tram Nations-Grand-Saconnex (chantier dès 2024).

#### Projet de mairie 2021-2022

Tout au long de mon année de mairie, des projets d'aménagement temporaires ont pris place au cœur de trois quartiers de la Ville de Genève (Pâquis, Champel, Minoteries). Participatifs, chacun des projets a été discuté et réalisé avec la population et les associations, accompagnées par une urbaniste spécialisée en gestion de projets participatifs et une architecte paysagiste. Que ce soient des balancelles végétalisées ou encore des bancs conçus par et pour les aîné.e.s, plusieurs des éléments temporaires mis à disposition ont été pérennisés ou relocalisés, à la grande satisfaction des habitant.e.s. L'objectif était de montrer qu'on peut améliorer la dynamique d'un quartier avec peu de moyens et des aménagements légers.

#### Axe 3 : garantir la proximité d'équipements publics de qualité

*ENJEU : Le département que je préside a pour mission de fournir les infrastructures nécessaires aux prestations délivrées par les autres départements. J'ai veillé à introduire un réflexe "environnement et sobriété" dans tous les projets.*

#### Structures scolaires et parascolaires

En réponse à la flambée des effectifs scolaires, j'ai proposé une solution innovante avec l'implantation de pavillons modulaires et déplaçables. Fournir une école en 18 mois au lieu de dix ans habituellement a constitué un vrai défi pour le département. Ceux des Allières et Trembley seront prochainement mis en service. Sur le même modèle, l'extension de Vieusseux sera disponible en octobre 2023. Un crédit supplémentaire urgent a été obtenu en janvier 2023 pour les pavillons des Franchises, afin de permettre la rénovation de l'école Liotard en 2024.

Des projets de construction d'écoles sont lancés aux Vernets et au Mervelet, et le crédit pour la rénovation du préau végétalisé de l'école des Pâquis a été voté.

Plusieurs crèches ont été ouvertes depuis le début de la législature: Manège en Ville, la crèche Victoire-Tynaire ou encore le secteur petite enfance Marie Goegg-Pouchoulin à l'écoquartier Jonction. La rénovation de la crèche de la Madeleine va démarrer cet été.

En termes d'espaces de quartier, la ferme Menut-Pellet rénovée vient d'être inaugurée.

#### Bâtiments culturels

Les travaux de construction du nouveau bâtiment des collections du Muséum d'histoire naturelle (projet Ambre) ont démarré en février 2023 et se termineront au printemps 2025. A noter que j'ai demandé que le parking derrière le bâtiment existant soit en majeure partie transformé en extension du parc. Les travaux de transformation du bâtiment existant vont démarrer fin 2023.

Plusieurs grands projets de rénovation sont sur les rails : la demande de crédit d'environ 20 millions de francs pour l'étude de l'agrandissement et la restauration du MAH est actuellement en commission, la transformation du Bâtiment d'Art contemporain a fait l'objet d'un concours, ce qui sera bientôt également le cas du projet de rénovation et extension de la bibliothèque de Genève.

#### Equipements sportifs

Les travaux de construction d'un complexe sportif et socioculturel sur le site de la gare des Eaux-Vives ont démarré, tout comme la construction d'une halle couverte de terrains de tennis au centre sportif du Bois-des-Frères. La rénovation du centre sportif du Bout-du-Monde est à l'étude et constitue un défi environnemental de par son implantation dans un site protégé. La première étape de l'assainissement de la patinoire des Vernets a démarré avec la création d'une centrale solaire, la mise en conformité de la production de froid et l'amélioration de l'enveloppe thermique. Ce complexe est le plus gros émetteur de CO<sub>2</sub> du patrimoine de la Ville. Depuis le printemps 2023, le quai Wilson est équipé d'un accès à l'eau, simple et provisoire, dans l'attente du projet définitif (chantier en 2026).

#### Autres bâtiments publics

Le projet de rénovation du centre funéraire de Saint-Georges, qui était l'un des objectifs stratégiques du programme de législation du Conseil administratif, est maintenant lancé.

#### Matériaux de construction et réemploi

Dès mon arrivée, j'ai insufflé une politique de rénovation à partir de l'existant plutôt que de démolition/reconstruction. Le DACM mène désormais une réflexion systématique en ce qui concerne la provenance des matériaux de construction et privilégie au maximum les circuits courts. La norme est l'emploi

privilegié de matériaux écologiques et locaux, ainsi que la rénovation et le réemploi plutôt que la reconstruction complète, plus coûteuse et énergivore. Ainsi dans le cadre du projet de construction de l'école du Mervelet, deux maisons existantes ont été intégrées au projet, et seront utilisées notamment pour les activités parascolaires. Cela permettra d'optimiser le nouveau bâtiment avec uniquement des salles de classe, et cela évitera également de détruire des bâtiments pour en reconstruire d'autres.

Autres exemples, dans le cas de rénovations d'immeubles de logements (rue de Zurich 40 et rue Royaume 10-12), les sols ont été conservés et rénovés, tout comme les portes, menuiseries et garde-corps. A la crèche Victoire-Tinayre route Frontenex 54, les fenêtres, les volets en bois, les ferronneries et les pavés de la cour ont été conservés et restaurés, et sont autant de rappels de l'histoire et de l'esprit du lieu. Dans les cas de rénovations de blocs sanitaires et locaux parascolaires, on conserve au maximum les lavabos d'origine.

Le réemploi d'éléments de mobilier et de matériaux se fait soit via Materium (par exemple pour la crèche de La Madeleine ou les cuisines scolaires), soit à l'interne de la Ville. Des éléments (mobilier, luminaires) qui ne sont plus utiles dans certains locaux sont installés dans d'autres. Une grande estrade d'une école a par exemple été réinstallée au Musée de la Croix-Rouge.

#### Axe 4 : Développer la mobilité douce dans une ville de courtes distances

*ENJEU : Alors que près de la moitié des ménages en Ville ne possède pas de voiture, cette dernière occupe deux tiers de l'espace public. Pour sortir de cette logique, il s'agit de libérer de la place et d'adapter la circulation à la réalité des déplacements de nos habitant.e.s et aux enjeux environnementaux, climatiques et sociaux.*

#### Aménagements cyclables

La piste cyclable bidirectionnelle des quais de la rive droite de la rade a été mise en service au printemps 2021. La plus grande réalisation récente est l'aménagement raccordant la gare des Eaux-Vives au "U cyclable de la rade" via l'avenue Pictet-de-Rochemont. Réalisé en 2022, il a été obtenu de haute lutte auprès de l'État avec lequel la Ville travaille par le biais d'une "Task Force Vélo", afin de déployer des axes forts à travers la ville, tout en dialoguant avec les milieux cyclistes.

Le projet de la rue de Carouge prévoit une circula-

tion bidirectionnelle des vélos entre le rond-point de Plainpalais et la place des Augustins, ainsi qu'un contre-sens cyclable jusqu'au pont de Carouge. Le chantier démarre à l'été 2023.

Les prochains grands projets sont la réalisation de contre-sens cyclables rue des Alpes, rue du Rhône (tronçon Bel-Air-Molard) et boulevard Carl-Vogt, ainsi que de créer des infrastructures au bas du boulevard Helvétique ou encore route de Florissant. Les études en ce sens viennent elles aussi d'obtenir un financement. D'autres investigations sont menées pour améliorer la déviation cyclable évitant le quai des Bergues.

La justice a donné raison aux autorités sur la mise en sens unique de la rue de la Croix-Rouge, au profit des vélos. Alors que le sort de l'axe cyclable Favon-Coulouvrenière-Terreaux est toujours en mains de la justice, le projet de l'avenue du Mail – lui aussi frappé de recours – vise à y pérenniser la "coronapiste" tracée au printemps 2020. Rappelons que ces aménagements provisoires ont permis de relever de 8% l'utilisation du vélo.

Un recours bloque aussi l'autorisation obtenue de déployer la voie verte sur le quai du Cheval-Blanc. Les études sont en cours pour le quai des Vernets, et un mandat d'études parallèles vient d'être lancé pour le tronçon Wilsdorf-Bâtie. Des crédits ont été obtenus auprès du Conseil municipal pour étudier le tronçon reliant les Eaux-Vives à l'Arve (il est prévu que le tracé cyclable contourne le parc Bertrand).

L'édition 2023 de la carte vélo «Genève centre» est désormais disponible. Cette nouvelle carte vélo s'adresse à la fois aux cyclistes réguliers et aux nouveaux adeptes du vélo.

#### Rues piétonnes et aménagements piétons

Après une longue phase de transition, la piétonnisation définitive du quai des Bergues remporte un vif succès populaire et est parvenue, grâce à une mise à l'essai durant l'été 2022, à surmonter les réticences initiales d'une majorité de commerçant.e.s.

Le travail est en cours pour renforcer et sécuriser le caractère piétonnier de la Vieille-Ville, en concertation avec les habitant.e.s et commerçant.e.s. La piétonnisation de la rue de Carouge n'attend qu'un feu vert cantonal pour se matérialiser en 2025, après les travaux souterrains prévus dès l'été 2023.

Aux Eaux-Vives, les piétonnisations à l'essai (urbanisme tactique) de tronçons des rues de Montchoisy et Sillem ont engendré des polémiques durant l'été

2022. La première mesure a été levée à la demande du Canton, qui a la maîtrise sur cette artère, alors que la seconde est contestée en justice. La Ville va toutefois de l'avant dans le projet de requalification de la rue de Montchoisy, demandée par le Conseil municipal, et qui fera prochainement l'objet d'un concours.

Le projet de requalification de Rive connaît au printemps 2023 son prélude avec la mise en transition de trois rues (Port, Prince et Tour-Maîtresse) tandis que le travail se poursuit pour reprendre le projet initial, sans parking et sans atteinte à l'arborisation existante, tout en répondant aux nouvelles demandes des commerçant.e.s et des marchand.e.s (maintien du marché sur le boulevard Helvétique). Ce projet s'inscrit dans le périmètre plus vaste de l'IN-7 des Vert.e.s.

J'ai obtenu en mars 2023 du Conseil municipal deux trains de crédits en faveur des mobilités actives. Le premier doit permettre de sécuriser les accès à plusieurs périmètres scolaires ou à des arrêts TPG, ainsi que de sécuriser des points dangereux du point de vue des piétons ou des personnes à mobilité réduite. Le second permettra de réaliser une zone à priorité piétonne dans le quartier de la Forêt et d'engager des études pour améliorer la marchabilité sur des parcours reliant l'hypercentre aux gares ou encore au travers des Pâquis, avec des mesures de verdissement.

A l'initiative des Vert.e.s, un autre récent vote du Conseil municipal me permettra de piétonniser une quinzaine de rues supplémentaires, en particulier à proximité d'écoles.

#### Accessibilité universelle PMR

Après un long travail, nous avons validé avec HAU (Handicap, Architecture et Urbanisme) un guide de bonnes pratiques en matière d'accessibilité universelle pour accompagner les projets, de la rédaction du cahier des charges jusqu'à l'inauguration. Le département apporte des correctifs ponctuels à des bâtiments ou espaces publics existants. Pour ce qui est des stationnements PMR, 100% des demandes justifiées sont satisfaites (près de 300 places en ville).

#### Périmètre de la gare Cornavin

Alors que le démarrage du chantier de la gare souterraine est prévu en 2027, la Ville de Genève collabore intensivement à la préparation de ce projet extrêmement complexe avec l'Office fédéral des transports, les CFF et le Canton. La Ville est chargée d'ajuster

l'espace public à l'augmentation de la fréquentation du premier pôle de transports publics de toute l'agglomération.

La Ville met en particulier en avant la nécessité de concevoir un espace à la fois pratique et agréable, richement végétalisé, ménageant tant les besoins de déplacement et d'accessibilité des très nombreux voyageurs attendus que les aspirations légitimes de bien-être des populations riveraines. J'ai obtenu de doubler à 5000 le nombre de places en vélo-station prévues, à la place d'un supermarché.

#### Conclusion

Ce document reflète, au bout de trois ans, la réalisation des objectifs contenus dans ma feuille de route de législature. Cependant, le département mène de nombreux autres dossiers et projets stratégiques d'aménagement, de construction, de mobilité, d'urbanisme, d'énergie et de conservation du patrimoine. Systématiquement, j'y imprime les principes et valeurs écologistes, en concertation avec la population.

#### Liens

Feuille de route 2020-2025: <https://frederiqueperler.ch/programme>

Stratégie climat de la Ville de Genève: <https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/ changement-climatique-geneve/strategie-climat>

Programme de législature 2020-2025 du Conseil administratif: <https://www.geneve.ch/fr/publication/ programme-legislature-2020-2025-conseil-administratif-ville-geneve>

**Frédérique Perler**  
**Conseillère administrative**



#### 1. Rafraîchissement de la ville et lutte contre les îlots de chaleur

Dans l'objectif d'atteindre une couverture arborée du territoire communal d'au moins 25% d'ici 2030, le Service des espaces verts (SEVE) a poursuivi l'arborisation massive du territoire municipal,

en plantant près de 600 arbres au cours de la dernière saison. Pour rappel, le nombre de plantations est consécutif à celui des arbres abattus pour des raisons sécuritaires ou sanitaires au cours de l'année précédente. Alors que les arbres abattus étaient de l'ordre de 2'000 spécimens lors de la précédente législature, pour moins de 1'000 arbres plantés, nous avons totalement inversé ces courbes, avec 2'000 arbres plantés (pour près d'un tiers abattus) en trois ans.

Par ailleurs, le SEVE a poursuivi le projet d'abandon de l'élagage des arbres taillés en tête de chat. A terme, 900 arbres seront convertis en taille de forme semi-libre. Cela permettra aux arbres concernés d'augmenter leur couverture arborée de 250% en moyenne.

En outre, la micro-forêt de Villereuse a vu le jour ce printemps. Elle remplace l'îlot de chaleur que constituait le parking à ciel ouvert qui se trouvait cet endroit jusqu'ici. Avec la ZIC et la butte Ferdinand-Hodler, les micro-forêts sont désormais au nombre de trois sur le territoire municipal.

Elevée au rang de priorité pour la législature, la mise en œuvre de la Stratégie climat est accélérée grâce à des forces supplémentaires en 2023. La ligne budgétaire consacrée à l'arborisation, à la végétalisation et à la biodiversité a été renforcée pour une meilleure adaptation aux changements climatiques. Face à la multiplication des étés caniculaires, l'entretien et l'arrosage du patrimoine arboré doivent en effet considérablement s'intensifier. Enfin, l'enveloppe budgétaire nommée "Fonds climat", qui atteint aujourd'hui 860'000.-, est à ce stade de l'année déjà dépensée ou réservée.

#### 2. Lutte contre les discriminations

Dans le cadre du Plan d'action municipal « Objectif zéro sexisme dans ma ville », dont le service Agenda 21 – Ville durable a la charge, le dépliant « Témoin de harcèlement sexuel dans l'espace public: Je peux agir ! » a été publié, en partenariat avec les associations et les institutions. Dans le but de prévenir le harcèlement sexuel dans l'espace public, cette brochure contribue à un environnement urbain bienveillant et propose aux témoins de violences sexistes des conseils et des ressources pour les aider à réagir et à se positionner comme des allié-e-s au quotidien.

Pour les 10 ans de la campagne annuelle contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, combinant affichage public et programme d'événements et de rencontres, la Ville a mis en lumière la légitimité des familles et parentalités LGBTQ+ sous toutes leurs formes. Souvent contraintes de « faire famille autrement », notamment lorsqu'il y a rupture avec leur famille dite biologique, les personnes LGBTQ+ se sont construit des familles de cœur ou des familles choisies, qui leur ressemblent et au sein desquelles elles peuvent se sentir acceptées, soutenues et protégées. Elles ont ainsi réinventé, et continuent de réinventer, des modèles familiaux plus larges, plus souples, moins nucléaires.

Le "Cancel" qui fut créé en 1428 à Genève passe pour être l'un des premiers exemples de déplacement contraint d'une communauté juive dans un quartier spécifique ; des épisodes de violence et d'expulsion sévront jusqu'au 19ème siècle. Dans le cadre du devoir de mémoire face à ces sinistres événements, le Conseil administratif a répondu à une motion du Conseil municipal, en indiquant ses intentions, en matière d'information mais également pour réfléchir à une mise en valeur et un accompagnement vivant et didactique, en résonance avec notre époque et en partenariat avec les principales associations juives et de lutte contre l'antisémitisme de Genève dans la démarche.

### 3. Saine gestion des finances, solidarité internationale et partenariat social

Dans un contexte économique marqué par une forte incertitude liée à l'évolution de la situation internationale ainsi que par les conséquences de la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), le budget 2023 de la Ville de Genève présente en 2023 un déficit de 23 millions (33 sans le montant relatif à l'entretien des routes à caractère cantonal). Elle poursuit ainsi son Plan financier de retour à l'équilibre d'ici à 2028, par le biais d'un groupe de travail interdépartemental présidé par la Direction du Département. Les comptes de la Ville, quant à eux, sont positifs depuis deux ans.

Cette saine gestion des deniers publics, couplée à de bons résultats financiers, a permis à notre collectivité d'atteindre, pour la première fois, le 0,7% de son budget dévolu à la solidarité internationale. Les Nations Unies recommandent aux pays développés de consacrer le 0,7% au moins de leurs revenus bruts à la coopération au développement et à l'aide humanitaire. La Ville de Genève met ainsi en œuvre des actions concrètes de développement social et économique sur le terrain, au-delà de la " Genève internationale ", reconnue comme haut lieu de la coopération multilatérale, et comme centre de gouvernance mondiale.

Un autre projet exemplaire mené grâce à une gestion responsable des finances publiques est l'internalisation du nettoyage. Le service de la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) a engagé un important travail de préparation et de planification, ainsi que le recrutement d'une équipe en charge des nettoyages. Ce projet vise à améliorer les conditions de travail des nettoyeurs et nettoyeuses qui, outre une meilleure rémunération, pourront mieux concilier vie professionnelle et privée, grâce à un travail réalisé durant les heures de bureau.

Dans le cadre de projets relatifs aux ressources humaines, nous avons obtenu de nombreux résultats, pour certains parfois vieux de plus de 10 ans, ou gelés de longue date. Ainsi, nous venons de sceller un protocole d'accord avec les partenaires sociaux au sujet de l'édiction de la liste des fonctions particulièrement pénibles et de la promulgation d'un Règlement sur la libération de l'obligation de travailler pour les fonctions particulièrement pénibles.

Autre exemple, une réflexion approfondie a été menée pour aboutir à un Règlement sur les inconvénients de service horaires. Entré en vigueur le 1er janvier 2023, il se calque sur les recommandations de la Cour des comptes et vise à protéger la santé des collaboratrices et des collaborateurs, dans un souci de cohérence, de simplification et de restauration de l'égalité de traitement.

**Alfonso Gomez**  
**Maire de la Ville de Genève**



Le présent rapport couvre la saison 2022-2023 soit la période de septembre 2022 à juin 2023.

### 1. Mission de la fondation

La Fondation d'Art Dramatique (Fondation de droit public) contrôle l'activité des directions des théâtres du POCHE/GVE et de la COMEDIE, et prend toutes les dispositions utiles à une bonne gestion de ces derniers ainsi que des missions et activités qui lui sont confiées.

La COMEDIE - sous la co-direction de Nathacha Koutchoumov et Denis Maillefer - a pour missions de favoriser la création contemporaine régionale et de la faire rayonner ; d'accueillir des créations marquantes et de développer des partenariats avec des scènes nationales et internationales. De développer des collaborations avec les institutions de la région, proposer une programmation ouverte aux arts de la scène et favoriser l'accès aux œuvres par des activités de médiation, conférences, rencontres, des collaborations avec le DIP et une politique tarifaire adaptée (Convention de subventionnement 2019-2021).

LE POCHE/GVE - sous la direction de Mathieu Bertholet - a pour missions de créer et faire connaître les textes d'auteur-e-s vivant-e-s, de développer des partenariats et des co-productions dans ce domaine et de faire rayonner ses productions. Le POCHE/GVE accorde une attention particulière aux artistes et artisan-e-s de la région et propose des mesures afin de permettre à un large public d'accéder aux œuvres proposées (Convention de subventionnement 2019-2021).

### 2. Mission de l'Etat-major

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixés, et ce, dans le cadre des orientations définies par l'autorité subventionnante.

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

### 3. Conseil de Fondation

Membres de la FAD saison 2022-2023  
Mme Lorella BERTANI, Présidente, représentant la Ville de Genève  
Mme Anne-Marie GISLER (PLR), Vice-présidente  
M. Sami KANAAN, Conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance  
Mme Patrizia DE SAAB D'AMORE (S), Secrétaire  
M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), membre du Bureau  
M. Vincent BABEL, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS),  
Mme Coré CATHOUD, représentant la Ville de Genève  
M. Alpha DRAME (Ve) (démissionnaire juin 2023)  
M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, membre du Bureau, représentant le Canton de Genève  
M. Claude DUPANLOUP, représentant le Canton de Genève  
Mme Dominique HENCHOZ (PDC)  
M. Fredy PLAZA MUNOZ (EàG)  
Mme Helen YAU (MCG)  
Démissions : M. Alpha DRAME (Ve)

### 4. Activités de la Fondation

L'année 2022 a été marquée par le changement de direction donnant lieu au recrutement de Madame Séverine Chavrier, nouvelle directrice.

Conformément aux rapports financiers des vérificateurs, les aspects financiers et comptables sont conformes au droit suisse.

De manière générale les deux théâtres sous tutelle de la FAD se portent bien et se trouvent dans une bonne dynamique progressive leur permettant de remplir leurs missions respectives envers le public genevois.

Je vous annonce ma démission pour la fin du mois de juin 2023 du Conseil de fondation des arts dramatiques (FAD). Cette décision découle d'une incompatibilité avec ma fonction de conseiller municipal suppléant en Ville de Genève.

Je profite de l'occasion pour exprimer ma reconnaissance envers les membres du Conseil de fondation, les directeur-ice-s, ainsi que les collaborateur-ice-s des théâtres de la Comédie et du POCHE, avec lequel-le-s j'ai eu le plaisir de partager de bons moments. Leur engagement et leur professionnalisme sont à saluer. Je remercie également mon parti, les Vert-e-s, pour la confiance qu'il m'a accordée.

Je souhaite bonne continuation à mon-ma successeur-euse.

**Alpha Dramé**



**Le présent rapport couvre la saison 2022-2023 soit la période de septembre 2022 à juin 2023.**

### 1. Présentation

La Fondation pour l'Accueil et l'Hébergement de Personnes Agées (FAHPA) a été créée par le Conseil Administratif de la Ville de Genève en 1990. Elle a pour objectif de construire et de gérer des établissements médico-sociaux (EMS) pour des personnes âgées ne pouvant plus vivre à domicile.

Actuellement, la FAHPA gère deux EMS : la Résidence Fort-Barreau (71 lits) et la Résidence Les Tilleuls (55 lits). Cette dernière est spécialisée dans l'hébergement des personnes atteintes de troubles cognitifs et de troubles du comportement liés à l'âge avancé, en particulier la maladie d'Alzheimer.

Le Conseil de fondation est constitué d'une part de membres désignés par le Conseil Administratif et d'autre part de membres des partis politiques représentés au Conseil municipal.

### 2. Personnel

Durant cette année, il y a eu beaucoup de changement au niveau de la direction. Une nouvelle directrice et deux nouvelles responsables de site sont aux commandes de la FAHPA.

Le temps de soin moyen par personne a beaucoup augmenté durant ces deux dernières années à la résidence Fort-Barreau. Ce qui a eu pour conséquence que cet établissement a fonctionné en sous-effectif jusqu'au début de cette année. Car pour obtenir une augmentation de la subvention permettant d'engager du personnel, il faut une augmentation des soins de plus de 15% durant 18 mois. Entre l'augmentation des soins, le temps d'avoir l'aval du département et l'engagement du personnel, il s'écoule souvent deux années durant lesquelles le personnel soignant est mis à forte contribution.

Actuellement, les effectifs sont en adéquation avec le temps de soin répertorié.

### 3. Augmentation des loyers pour 2024

Les bâtiments appartiennent à la Ville de Genève, depuis 2010, la Ville offre la demi-gratuité des loyers pour les deux résidences. Malheureusement, elle a décidé de mettre un terme à cette demi-gratuité dès 2024.

Des négociations sont en cours pour augmenter progressivement les loyers. Ces augmentations ne peuvent être répercutées librement sur les prix de pension par la FAHPA, car c'est l'Etat de Genève qui fixe le prix de pension de chaque EMS. Comme la méthode pour calculer le prix de pension est peu transparente, il est difficile d'avoir une vision claire à long terme.

### 4. Le coût de l'énergie

Bien que la FAHPA bénéficie d'un tarif de l'électricité fixe négocié jusqu'à fin 2023, grâce à un contrat souscrit en septembre 2021, la ligne budgétaire concernant l'énergie tient néanmoins compte d'une augmentation de plus de 30%, en raison de l'augmentation du coût du gaz.

La question du renouvellement d'un nouveau contrat bloquant le prix l'électricité sera à discuter d'ici à fin 2023 ; ceci afin de ne se retrouver dans une situation où nos factures d'énergie deviendraient exorbitantes.

### 5. Nouveau système de financement des soins dans les EMS dès janvier 2024

En Suisse, les cantons sont dans l'obligation de financer les soins non pris en charge par la LAMAL. Ces soins représentent environ de 50% des frais médicaux effectués dans un EMS. La Loi sur les Indemnités et Aides Financières (LIAF) qui encadre actuellement le « subventionnement » des EMS ne convient plus à cette obligation qui incombe aux cantons. Une nouvelle loi (Loi sur la Gestion des Etablissements pour Personnes Agées (LGEPA) et son règlement entreront en vigueur en 2024. Ces nouvelles dispositions prendront davantage en charge les soins des résident-e-s fortement dépendant.

De plus, elles prendront en compte les spécificités de certains EMS comme la résidence Les Tilleuls (spécialisée dans la prise en charge de personnes ayant des troubles cognitifs) qui recevra un complément financier à ce titre.

Ce nouveau système sera aussi plus réactif, il ne faudra plus attendre 2 ans pour ajuster la quantité de soin donné avec le nombre de soignant-e-s.

Evidemment ce système est loin d'être parfait, car il est basé sur un coût moyen de la minute de soin qui ne tient pas compte des spécificités du personnel de chaque EMS (qualification du personnel, ancienneté, absentéisme, etc.) et que globalement l'enveloppe attribuée au secteur restera la même.

## 6. Modification du mode de paiement des moyens et appareils

Jusqu'en octobre 2022, certains articles comme les protections urinaires étaient décomptés par établissement. Les EMS recevaient par exemple pour les protections urinaires un forfait de Fr.3.- par jour et par résident-e. Ce système de comptage collectif permettait à chaque résident-e-s d'être intégralement remboursé. Les personnes qui n'utilisaient pas ou peu de protections cédaient leur cota à celles qui en utilisaient beaucoup. Aujourd'hui, les matériels et appareils de la liste LiMA (par exemple les protections) sont facturés directement à l'assurance maladie du résident-e. Il est réclamé un comptage individuel de ce type de matériel, ce qui représente une charge de travail supplémentaire pour les EMS qui est sans intérêt pour la qualité de vie des résident-e-s et sans compter que certains résident-e fortement incontinent-e-s ne sont plus remboursé-e-s intégralement. C'est hélas encore une fois, la gestion par les chiffres qui l'emporte au détriment de la qualité de vie de nos aîné-e-s.

## 7. Fin de la domiciliation des rentes à l'EMS

Depuis mai 2023, l'AVS et le 2ème pilier n'ont plus le droit de verser directement les rentes des résident-e-s sur le compte d'un EMS. Chaque résident-e-s doit recevoir ses rentes sur son propre compte. Cette mesure engendre des risques financiers pour les EMS en cas de non-paiement de la pension et un regain de travail administratif car il n'est pas toujours aisé d'ouvrir des comptes au nom des résident-e-s. Il est à déplorer encore une fois que le travail administratif prenne le pas sur le travail relationnel des soins auprès des résident-e-s.

**Martine Bagnoud**





### 1. Situation générale

La fondation laïque pour l'Expression Associative (FEA) sans appartenance politique ni but lucratif, a pour but d'assurer le fonctionnement de la Maison International des Associations (MIA), de favoriser, stimuler et créer des échanges et le dialogue entre les associations tant sur le plan local, national, qu'international ; de faire connaître les activités des associations, de promouvoir les échanges interculturels ; d'encourager et soutenir la réalisation de projets socio-politiques englobant les thèmes suivants : les droits de la personne et des peuples, la défense de l'environnement, le développement durable et la promotion de la paix et du désarmement ; de soutenir et proposer des solutions aux problématiques de notre époque.

La FEA est constituée de 7 à 11 membres coopté-e-s, de 2 représentant-e-s nommé-e-s par la Ville de Genève et de 2 représentant-e-s nommé-e-s par l'État de Genève. Les représentant-e-s du Canton et de la Ville n'ont qu'une voix consultative.

Avec actuellement une équipe de 9 personnes, la MIA accueille plus de 80 associations locales ou internationales qui bénéficient de locaux, de boîtes aux lettres et de services. En outre, elle propose à la location 13 salles pour des événements publics ou privés. La MIA est autonome financièrement ; elle ne reçoit aucune subvention, à l'exception des locaux qui sont la propriété du Canton et de la Ville. La MIA bénéficie d'un usufruit gratuit jusqu'en 2028, puis elle sera soumise à une rente annuelle.

Le 8 avril 2022, le bureau de la FEA s'est agrandi et a accueilli Timothée Fontolliet ainsi que Pascal Ganty, retraité de son poste de responsable des infrastructures des TPG, dont les compétences sont un réel atout pour le dossier concernant les locaux. En décembre 2022 Ueli Leuenberger, président qui après deux mandats n'a pas souhaité se représenter au Conseil de la FEA et Vanessa Dahan, vice-présidente ont laissé leur place au Conseil. A été élue à la présidence Émilie Fernandez. Timothée Fontolliet qui souhaitait reprendre la présidence de la FEA n'a pu le faire, puisque Le Règlement du Conseil municipal de la Ville de Genève interdit aux élu-e-s municipaux-ales de siéger dans un certain nombre de Conseils dont celui de la FEA. Une demande a été faite auprès du Conseil Municipal pour que la FEA soit retirée de la liste des Conseils de fondation dans lesquels un-e élu-e ne peut pas siéger.

### 2. Bilan financier

L'activité rémunératrice de la MIA porte, entre autres, sur l'exploitation de locaux (location de bureaux, d'arcades, de caves, de salles de réunion, de parkings et des produits exceptionnels). En outre, la MIA offre de nombreux services aux associations. Après un gros travail de plusieurs années d'assainissement des finances réalisé par l'actuel directeur H. Pichelin et le président U. Leuenberger, en 2022 le bilan financier de la MIA est équilibré. Les comptes soulignent des recettes de : 1'059'165 CHF. Quant aux charges (1'005'300.- CHF.) avant amortissement, elles concernent des salaires, des charges d'exploitation et les intérêts hypothécaires. En 2022, la MIA affiche un résultat net positif de CHF. 1'922.-.

### 3. Locaux

Les locaux de la MIA sont très dégradés alors qu'ils représentent le cœur de son activité. Au début de l'année 2022, le Canton était en discussion pour céder pour 1 CHF symbolique les bâtiments les plus abimées à la Ville de Genève. Courant 2022, la MIA est entrée plusieurs fois en contact avec la Ville pour avoir les informations nécessaires afin d'initier les démarches financières et les procédures de rénovation qui s'avèrent urgentes. Un diagnostic énergétique a été réalisé et des contacts avec des architectes en vue d'une étude de portance (pour végétaliser le toit) ont été faits. Le Conseil de Fondation a fait plusieurs demandes de financement privé qui sont en cours, afin de pouvoir lancer progressivement les travaux de rénovation.

### 4. Équipe

Durant 2022, la MIA a rencontré des difficultés avec quelques membres de son personnel. Certaines personnes sont parties, d'autres ont été engagées : le travail de la direction et de la présidence du Conseil a permis à la MIA de recouvrer une situation assainie. Cette stabilisation a relancé sereinement et activement le travail de la MIA. Le règlement du personnel a été modernisé. Il intègre dans son préambule les questions relatives à la non-discrimination, au genre, à l'orientation sexuelle, l'origine, l'âge, etc.

#### 5. Restaurant

La MIA a choisi de redéfinir les relations qu'elle entretenait avec le café-restaurant des Savoises afin que ce lieu puisse offrir des services qui soient davantage appropriés pour les associations, les utilisatrices et utilisateurs de la MIA. D'une façon générale, le café-restaurant était insuffisamment intégré à la MIA. Après un appel d'offre pour lequel il n'y a pas eu de dossiers suffisamment solides, le bail a été renégocié avec l'actuel exploitant. Cette renégociation veut instaurer une étroite coordination entre la MIA et le restaurant. Par ailleurs, la MIA souhaite que l'exploitant soit partie prenante pour utiliser la salle attenante afin d'organiser des spectacles, animations, concerts publics ou privés.

#### 6. Vision Stratégique

La FEA a travaillé à sa vision stratégique à 5 ans. Voulant être un carrefour des expressions de la société civile à Genève, la FEA se veut être :

- ✓ un espace démocratique à Genève d'expression au service de la société civile et des collectifs citoyens
- ✓ devenir une référence à Genève comme centre de compétence en termes d'échanges, de formation, d'information et d'accompagnement de l'expression associative.

Par ailleurs, la MIA et la FEA devraient être clairement distinguées. C'est à la MIA de promouvoir et de valoriser le travail association et collectif, d'organiser des événements, de proposer des formations aux associations et de la documentation et d'initier des sondages auprès des locataires quant à leurs attentes. L'objectif est de renforcer l'identité de la MIA en organisant des événements fédérateurs, conviviaux. La MIA s'est engagée à renforcer la visibilité des locataires grâce à sa communication.

Mes remerciements à Ueli Leuenberger pour sa collaboration

**Françoise Vaufrey Briegel**





### 1. Les chiffres saillants en 2022

3,25 millions de crédits accordés 235 emplois soutenus

136 contrats de prêt en cours de remboursement

270 millions libérés en 2022 pour les prêts ordinaires et COVID, dont CHF 95'000. -

30 nouvelles entreprises

### 2. Activités

2022, au revoir la crise sanitaire et bonjour la guerre en Europe, malgré cet acharnement, l'entrepreneuriat en Ville de Genève se porte bien !



En 2022, la Fondetec a accordé près de 0,4 millions supplémentaires de crédit par rapport à 2021. Elle a quasiment doublé l'objectif de l'encours moyen, métrique suivie de près par la fondation et également par le CFI. Ce chiffre démontre, malgré les tempêtes successives, que la fondation continue de mener à bien sa mission, que l'entrepreneuriat se porte bien à Genève et poursuit même sa belle évolution. En effet, une des explications (en comparaison à la baisse de demande de financement) est l'augmentation de la qualité des dossiers reçus.

Nonobstant une légère baisse d'emplois soutenus, par rapport à 2021, les chiffres restent significativement au-dessus de la moyenne et répondent à l'objectif cardinal de création d'emplois en Ville de Genève. Aussi, si l'on compare les salaires par ETP, on observe une augmentation notable par rapport à 2021, soit une hausse de CHF 14k par rapport à 2021 et de CHF 18k par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. L'impact sur l'emploi n'est pas immédiat. En effet, il faut généralement un à deux ans avant que les entreprises en phase de démarrage commencent à embaucher. Il est donc difficile de tirer des conclusions uniquement à partir des données de 2022 à ce stade.

La Fondetec a contribué de créer 30 nouvelles entreprises contre 24 en 2021.

Dans ce cadre, la fondation se veut davantage inclusive en mettant en avant également l'entrepreneuriat porté par des femmes. Un constat encourageant est que le salaire moyen par ETP des entreprises créées par des femmes a progressé de 5,55% par rapport à 2021.

### 3. Une économie en transition

Après sa transition numérique, la fondetec entend se diversifier et prend le train de l'économie en transition !

Nous vous en parlions déjà l'année dernière, la fondation a créé un accélérateur d'entreprises qui agit sur la diminution de l'empreinte carbone des porteuses et porteurs de projet, voici, les premiers ateliers : <https://www.youtube.com/watch?v=y8azQ11LaKU>.

Comme cette première édition a suscité un vif intérêt, d'autres ateliers sont en préparation : <https://www.fondetec.ch/lidev/>

Avec la mise en œuvre de l'accélérateur LIDEV (Local, Innovant, Durable et Économiquement Viable), la fondation a fait évoluer son scoring en intégrant dans ses critères d'évaluation des indicateurs liés à la durabilité en les pondérant de manière significative.

Fort de cette expérience, lors de ses réflexions, le Conseil de fondation a décidé d'étendre ce système d'accélérateur à d'autres métiers bien spécifiques dans le cadre de sa nouvelle stratégie (en cours de réalisation).

### 4. L'hébergé hébergera-t-il ?

Le Conseil poursuit son expertise sur la pertinence de la mise en œuvre d'une pépinière artisanale par la Fondetec.

Aussi, comme d'autres organismes ont déjà mis en place ce type de pépinières, la fondation entend déjà mettre en place des partenariats comme un accélérateur d'entreprise artisanale et ainsi participer à créer davantage d'entreprises dans les métiers de l'artisanat en Ville de Genève.

### 5. La Fondetec se diversifie

Le Conseil de fondation, la Direction et l'équipe est à pied œuvre pour travailler sur la diversification de la Fondetec relative à l'acquisition de projets, à sa présence dans les quartiers et aux prestations de financement. Nous ne pouvons en dire plus car le traitement est en cours mais nous vous promettons une information ces prochains mois : le résultat de sa transition !

Sa communication également : La Fondetec était présente à Alternatiba en septembre dernier, une première ! Stand, nombreux échanges et tables rondes.

**Catherine Thobellem et Umberto Bandiera**

## COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

### FONDETEC (2/2)

#### Annexe 1 : Chiffres-clés

Financement	2022	2021	Moyenne 2007-2021
Nouvelles demandes	50	59	65
Demandes retirées	0	0	5
Demandes refusées au traitement	0	0	0
Demandes non étudiées par le Conseil	0	0	5
Décisions positives	28	24	29
Décisions négatives	20	30	26
Nombre total des décisions prises	50	54	55
Montant total des soutiens accordés (CHF)	3 079 200	2 683 000	2 729 159
<i>Pour un montant moyen de</i>	109 971	111 792	
Montant total des soutiens refusés (CHF)	3 440 400	3 713 290	3 052 631
<i>Pour un montant moyen de</i>	172 020	123 776	
Montant total des décisions prises	6 519 600	6 396 290	5 781 790
Dossiers remboursés	15	21	12
Montant total des dossiers remboursés (CHF)	1 315 160	1 426 095	1 555 735
Dossiers non ouverts	0	0	3
Entreprises en faillite	3	3	4
Dossiers terminés au cours de l'année	18	24	19
Situation au 31 décembre			
Entreprises en cours de remboursement	136	125	78
Entreprises dont le prêt est en attente de versement	5	4	7
Entreprises en attente de décision	50	48	26
Nombre total d'entreprises en cours de suivi	191	177	111
Statistiques uniquement sur la base des déclarations AVS reçues FINANCEMENT (CHF)		2022	2021
Nb d'entreprises ayant répondu		100	108
Taux de réponse		74.63%	79%
Nb total de salariés sur l'année		672	601
Nb moyen de salariés par entreprise		7	5.56
Nb de salariés ETP sur l'année		235	295.5
Nb moyen de salariés par entreprise ETP		2.34	2.736
Masse salariale totale		17 403 721	12 626 826
Masse salariale pour les ETP de + de 20%		15 654 419	12 626 826
Masse salariale pour les ETP de + de 20% (sans stagiaires ni apprentis)		15 607 024	12 608 816
Salaire annuel moyen par ETP (+ de 20%, sans apprentis/stagiaires)		62 784	48 585
Salaire annuel moyen par collaborateur-trice		66 773	42 730
Salaire Moyen ETP Femmes		66 019.15	62 353.39
Salaire Moyen ETP Hommes		64 279.62	68 257.68



### 1. Composition et mission du conseil de fondation

La mission principale de la FVGLS est de construire, rénover ou acquérir des biens immobiliers afin de développer le parc de logements économiques à Genève. A cette fin, trois dotations de respectivement 20, 35 et 25 millions ont été octroyées à la Fondation depuis 2006.

La FVGLS est administrée par un Conseil de 11 membres – un-e représentant-e par parti politique et 4 membres nommé-e-s par le Conseil administratif. Les membres du Conseil sont nommé-e-s pour cinq ans et rééligibles deux fois.

Fin 2022, le patrimoine immobilier de la FVGLS a atteint 838 logements avec la mise en location de 42 nouveaux appartements au Square Aimée-Rapin.

La Fondation réserve statutairement la location de ses logements à des personnes à revenus modestes. Les loyers pour les immeubles en loyers libres sont fixés par un règlement interne de 12 et 22% du revenu familial du locataire. Pour les immeubles plus récents, les logements sont régis par la Loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL).

Outre la qualité de l'habitat et notamment des normes écologiques élevées auxquelles nous sommes très attachés, notre fondation accorde une attention particulière à la mixité sociale et aux liens intergénérationnels dans son parc immobilier.

Les Verts m'ont nommée dans la FVGLS, afin de représenter notre programme politique auprès de cette entité contrôlée par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Dans ce cadre, je m'efforce d'accompagner la FVGLS vers une transition écologique avec l'immense chance d'avoir à mes côtés, au sein du Conseil de fondation et du secrétariat, des personnes sensibles et proactifs sur cette thématique.

### 2. Programme SIG ECO 21

Poursuivant les recommandations préconisées par le bureau Signa-Terre, la FVGLS a finalisé son engagement dans le programme SIG ECO 21. Pour chaque immeuble, un contrat optimisation énergétique (COE) et une visite Eco-Logement ont été planifiés et seront réalisés en totalité d'ici mi-2023.

Ces premières mesures permettront d'abaisser l'indice de dépense de chaleur (IDC) de quelques 13%, tandis qu'un équilibrage hydraulique et un passage

au système hygroréglable sont prévus dès 2023 pour les immeubles dont l'Indice de Dépense de Chaleur (IDC) moyen est supérieur à 450 Mégajoules (MJ).

Dans le parc historique, les ensembles de la rue Caroline – en cours – suivi par Grand-Bureau et Vollandes seront complètement rénovés.

Toutes ces mesures devraient permettre, d'ici 6 ans, d'abaisser l'IDC moyen de 425 MJ actuellement à 285 MJ, pour un montant d'investissement budgété à CHF 6'000'000 en partie financé par les cash-flows de la Fondation.

### 3. Politique d'acquisition de logements existants

Il y a quatre leviers pour la création de logements sociaux : construire de nouveaux logements, acquérir des immeubles et les soustraire à la spéculation immobilière, surélever des immeubles existants et transformer des surfaces commerciales en logements.

Une politique d'acquisition sur les marchés nécessite une réactivité que la Ville ne peut pas avoir sans un acteur comme la FVGLS.

En 2021, j'ai été approchée par un élu municipal de notre section, afin de parler du potentiel de la FVGLS dans une politique de lutte contre la gentrification – acquisition d'immeubles de logements et, éventuellement, d'immeubles de bureaux à convertir en logements.

A ce jour, une majorité du Conseil de Fondation est en faveur d'une politique d'acquisition, en complémentarité à la construction de nouveaux immeubles afin de combattre la gentrification.

Malheureusement, le CA ne voulant pas débloquer des fonds pour les acquisitions, cette politique sera très compliquée à concrétiser.

### 4. Politique de construction - Projets en cours

La FVGLS s'inscrit dans les grands projets urbains de notre cité – les Allières, les Vernets, la Gare des Eaux-Vives, mais également de plus petits projets à l'instar de Vernier 115. Les projets en cours représentent un potentiel de 585 logements supplémentaires à l'horizon 2027.

## COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

### FONDATION DE LA VILLE DE GENÈVE POUR LE LOGEMENT SOCIAL (2/2)

Projets	Type	Coût de l'ouvrage	Nombre de logements	Mise en location prévue
Allières	HM	21 millions	66	2023
Vernier 115	HM	23 millions	50	2026
Square Aimée-Rapin	HM	13.7 millions	35	2023
Eaux-Vives	HM	72.2 millions	149	2027
Quai Vernets	HBM	99 millions	285	2026-2027
<b>Total logements</b>			<b>585</b>	

A cela s'ajoute le projet de surélévation de l'immeuble Caroline 43-45 pour un potentiel de 20 logements, dont une majorité de quatre et cinq pièces, les plus adaptés aux dossiers des demandeur-euse-s de logements en attente.

Les hausses des coûts de l'énergie et des matériaux de construction, ainsi que celles des taux d'intérêts impactent déjà les projets en cours et auront un impact certain sur la capacité de la FVGLS à construire et/ou rénover des logements.

Anne Moratti





Le conseil de fondation du GTG a été convoqué 6 fois entre octobre 2022 et mai 2023.

#### 1. Séance d'octobre 2022

Le GTG et le STAATSOPER de Berlin ont reçu le prix de la meilleure création avec SLEEPLESS.

Les comptes de la saison 21-22 ont été approuvés avec un résultat presque à l'équilibre.

En revanche, on constate un ralentissement des fréquentations du GTG et de tous les lieux culturels de Genève et de Suisse.

#### 2. Séance de novembre 2022

Le Conseiller administratif en charge de la culture, nous présente une esquisse du projet de révision des statuts. Il commence à expliquer que les statuts du GTG datent de 1964 et qu'une mise à jour s'impose.

Actuellement, la FG TG est régie par un Bureau et un Conseil de fondation (CF). Le nouveau statut prévoit de réduire la taille du CF et de supprimer le Bureau. Le Conseil municipal nommerait 4 membres (aujourd'hui 7), le CA en nommerait 3 en dehors du personnel employé par la Ville, l'ACG nommerait une personne, de même que le cercle du GTG.

La Ville prévoit un règlement global pour les institutions de droit public sur le même format que la LOIDP (loi cadre pour les institutions de droit public, tels que les SIG, les TPG etc.). Le chantier concernant le statut du personnel a été initié et les discussions sont en cours.

Le Grand Théâtre dispose d'un budget annuel de près de CHF 63 millions, dont CHF 11,125 millions proviennent des subventions municipales et plus de CHF 32 millions de la mise à disposition du personnel Ville de Genève et du bâtiment historique de la Ville. Il bénéficie également d'un soutien annuel de CHF 2,5 millions de l'Association des communes genevoises. Jusqu'à présent et régulièrement la FG TG recevait une augmentation de sa subvention, de la part de Ville, afin d'indexer les salaires de employés de la fondation. Le Conseil Administratif a demandé de revoir le budget du GTG en réduisant le montant de la subvention au même niveau qu'avant. Selon cette demande, la subvention ne permettrait pas de financer l'indexation des salaires du personnel GTG.

#### 3. Séance de décembre 2022

La situation de la billetterie est préoccupante. Jusqu'à présent la perte s'élève à CHF 1 millions et on s'achemine vers un manque à gagner de CHF 2,5 millions pour la fin de saison. Lors de l'élaboration du budget, on espérait un retour à la normalité d'avant la pandémie. Aujourd'hui, l'on constate que le public reste toujours prudent, que le retour dans les salles ne se fait pas comme espéré.

Le CF doit garder un œil sur les taux de remplissage, les résultats de billetterie et de l'impact sur les finances du GTG et être attentif aux chiffres préoccupants de la billetterie. Les taux de remplissage sont prévus entre 75% et 80% pour certaines productions.

Une remarque de la part d'un-e membres du FG TG : Est-il possible d'envisager des opéras moins onéreux?

#### 4. Séance de février 2023

Le directeur général annonce qu'il quittera ses fonctions à la fin de la saison 2025-2026, après 7 années passées à la tête du GTG. Une procédure de sélection devra démarrer rapidement. Une commission sera désignée prochainement.

Le, la futur-e directeur-trice devra préparer en amont sa première saison, ce qui signifie que deux directions travailleront en parallèle.

Le Conseil administratif a été informé que la FG TG n'a pas les moyens de s'aligner sur l'indexation des salaires prévus par la Ville. En conséquence, elle s'en tiendra au respect des obligations légales découlant des conventions collectives du chœur et du ballet. Les travaux de la machinerie de la scène se dérouleront finalement sur 13 mois au lieu de 8, de janvier 2026 à février 2027. Coût 40 millions dont 20 millions pris par un mécène.

#### 5. Séances de mars et mai 2023

Un groupe de travail "réforme des statuts du personnel" a été formé :

Mme Python, Mme Blandenier, Mme Xhixho, Mme Trousseau, M. Depierraz, Me Wisard et sa tête : M.D.Hiler. Une première échéance est prévue dans quelques mois pour validation d'un projet de révision.

Pour donner suite à la table ronde "Musique pour le climat" du mois de mars. Une commission Durabilité GTG a été formée avec Mme S. Salerno à sa tête. Dans un premier temps, un état des lieux sera réalisé par un groupe de travail à l'interne. Dans un 2e temps, une personne externe accompagnera le GTG dans le cadre de la transition énergétique dans une démarche TQSE (Très Haute Qualité Sociétale-Sociale-Sanitaire et Environnemental).

#### 6. Proposition

Les saisons artistiques finissent fin juin, le temps de recevoir bilan et autre PV.

Je vous propose qu'à l'avenir les rapports soient délivrés en septembre.

**Marc Dalphin**

#### Annexe - Rappel :

Principalement financé par la Ville de Genève, le Grand Théâtre dispose d'un budget annuel de près de CHF 63 millions, dont CHF 11,125 millions proviennent des subventions municipales et plus de CHF 32 millions de la mise à disposition du personnel Ville de Genève et du bâtiment historique de la Ville. Il bénéficie également d'un soutien annuel de CHF 2,5 millions de l'Association des communes genevoises. Mécénat et sponsoring contribuent actuellement à hauteur de plus de CHF 6,5 millions au financement des activités. Les recettes des spectacles et autres activités (co-productions, ventes de programmes, etc.) s'élèvent à près de CHF 10,5 millions. Par ses propres ressources, la FGTG contribue pour près d'un quart au budget global de l'institution.

Près de 725 personnes travaillent pour le GTG chaque année.

250 artistes rejoignent le GTG au gré des productions et représentations : chef-fe-s d'orchestre, solistes, metteur-euse-s en scène, chorégraphes, décorateur-trice-s, choristes, figurant-e-s.

Le GTG occupe environ 190 employé -e-s de la Ville de Genève, 135 employé -e-s sous contrats privé par la Fondation, dont les membres de la Direction, les artistes du chœur, les danseur-seuse-s ou encore le personnel de salle. En plus du personnel fixe, le GTG fait appel à de nombreux-ses salarié-e-s temporaires (plus ou moins 150 personnes suivant les saisons) pour couvrir les besoins ponctuels de renfort sur le plateau pour les représentations comme l'habillage, maquillage, manutention, éclairage, régie. CHF 13'218'000.- est le budget des charges de personnel, incluant les cotisations, indemnités, les salaires du personnel permanent de la Fondation du Grand Théâtre (FGTG) : direction, service communication-marketing, chœur permanent, ballet, régies et le personnel d'accueil.



Depuis ma nomination en juin 2020, la Commission consultative de la petite enfance s'est réunie à cinq reprises :

- ✓ 1er mars 2021
- ✓ 14 septembre 2021
- ✓ 18 janvier 2022
- ✓ 23 juin 2022
- ✓ 20 décembre 2022

Les trois premières séances ont eu lieu par visio-conférence (Webex). Les deux dernières se sont déroulées en présentiel.

#### 1. Composition de la Commission (voir annexe pour détail)

- ✓ 4 membres nommés par le CA Ville de Genève
- ✓ 1 membre par groupe politique représenté au CM
- ✓ 2 membres de la Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (IPE)
- ✓ 1 membre des cadres des IPE
- ✓ 1 membre de l'association genevoise des éducatrices et éducateurs
- ✓ 2 membres des syndicats
- ✓ 1 membre de l'ACG
- ✓ 2 membres représentant les parents des usager-ère-s

#### 2. Présidence et Vice-présidence de la Commission

Mme OVETT BONDI préside la Commission, avec pour Vice-présidente Mme KUMLI.

#### 3. Mission de la Commission

La mission de la Commission consultative de la petite enfance est d'émettre des préavis et/ou de formuler des recommandations. Elle peut également formuler des propositions concernant la politique de la petite enfance en Ville de Genève. Elle se penche notamment sur les sujets suivants :

- ✓ le suivi de la mise en œuvre de la politique de la petite enfance en Ville de Genève ;
- ✓ la promotion d'un accueil de qualité ;
- ✓ les options de développement ;
- ✓ les barèmes des prix de pension.

#### 4. Gouvernance de la petite enfance

Lors de la séance du 1er mars 2021, Mme Christina KITSOS (Conseillère administrative, Département de la cohésion sociale et de la solidarité) a partagé sa vision de la politique de la petite enfance. Elle déclare lors de cette séance que c'est pour elle « une vraie priorité de législature puisqu'il s'agit d'un levier pour la cohésion sociale ».

Lors de la seconde séance, le 14 septembre 2021, Madame OBERSON, cheffe de service, a été invitée à apporter un éclairage sur le mode de gouvernance des institutions de la petite enfance de la commune de Vernier. Cette dernière revient sur le contexte qui a mené vers la municipalisation des structures à Vernier. En 2001, des conflits entre les associations qui géraient les structures d'accueil de la petite enfance (SAPE) et le Conseil municipal ont conduit ce dernier à mandater une étude visant à examiner différents scénarios, incluant la marche vers la municipalisation, ou encore la création d'une fondation. Se fondant sur l'analyse proposée, la Ville de Vernier s'est in fine dirigé vers une municipalisation complète des SAPE. Au moment de la présentation de Madame OBERSON, le service de la petite enfance comptait environ 300 collaborateurs et collaboratrices, dont 210 bénéficient d'un contrat à durée indéterminée. La gouvernance est composée de trois délégations (dont la délégation aux écoles) et d'une cheffe de service. Le service compte en outre une équipe sociale (trois collaborateurs et collaboratrices) et une équipe administrative (sept collaborateurs et collaboratrices). Madame OBERSON relève que les 20 ans (2001-2021) de municipalisation des SAPE a permis à Vernier de mener une politique publique de l'enfance et de la famille « globale et coordonnée ».

Suite à la présentation de Madame OBERSON, Madame KITSOS a présenté le projet de municipalisation par étape des SAPE en ville de Genève. Elle explique notamment que dès 2023, les nouvelles SAPE seront municipalisées au fur et à mesure de leur ouverture, en débutant par Marie Goegg-Pouchoulin (MGP), pour lequel le comité du Secteur petite enfance des Charmilles assure la période transitoire. Près de 700 nouvelles places seront municipalisées à l'horizon 2028, pour un coût total estimé à 3 millions, soit des augmentations budgétaires annuelles moyennes de CHF 500'000 sur la période de 2023 à 2028. Selon le projet présenté, la municipalisation par étapes permettra de répondre à trois grands objectifs stratégiques :

1. Reconnaître l'éducation préscolaire comme une mission de service public. Comme pour l'école, les bienfaits de l'investissement dans l'éducation préscolaire sont démontrés tant pour l'enfant lui-même que pour l'ensemble de la collectivité
2. Garantir l'ouverture de nouvelles places d'accueil pour répondre aux besoins
3. Initier la revalorisation de métiers exercés à 90% par des femmes

Madame KITSOS indique que près de 15% du dispositif de la petite enfance devrait être municipalisé à l'horizon 2028. Dans l'intervalle, la gouvernance reposera sur un modèle hybride, dans lequel des SAPE municipalisées cohabiteront avec des SAPE subventionnées.

Après un point de situation sur le projet de municipalisation, la troisième séance du 18 janvier 2022, a donné lieu à une présentation, de la part de Madame LECUYER-GAUTHIER, cheffe du service de la petite enfance (SDPE), sur l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les structures d'accueil de la petite enfance en ville de Genève.

Il convient de rappeler qu'en mars 2022 votre représentante a participé à l'élaboration de la prise de position des Vert-e-s sur la politique de la petite enfance. Celle-ci se fonde sur le rapport de la Cour des comptes et les travaux menés en Commission. Elle invite notamment à élaborer et mettre en œuvre une politique de la petite enfance qui réponde, de manière coordonnée, efficace et efficiente, aux besoins des familles des différentes communes du canton.

La quatrième séance du 23 juin 2022 s'est ouverte sur la présentation du rapport d'audit de la Cour des comptes évaluant la performance du dispositif de la petite enfance en ville de Genève (Rapport n°170, 2022). A ce jour, il manque 1'000 places au minimum pour répondre aux besoins identifiés. La Cour des comptes souligne par ailleurs qu'il est difficile de quantifier les besoins, puisque les personnes qui s'inscrivent au Bureau d'information petite enfance (BIPE) et qui n'obtiennent pas de places s'organisent différemment, et dès lors disparaissent des statistiques. Le rapport constate que le Service de la petite enfance travaille sous tension, puisque les structures d'accueil de la petite enfance ont augmenté, sans que des moyens supplémentaires aient été octroyés au SDPE pour accompagner les comités associatifs.

Après un point de situation sur le projet de municipalisation par étapes des SAPE en ville de Genève, le projet pilote de crèche estivale est présenté. Il est expliqué que ce projet sera conduit au sein de l'EVE Ile aux Trésors du Secteur de Saint-Jean pendant les vacances du personnel de la SAPE (été 2022).

Lors de la cinquième séance, 20 décembre 2022, des organisations professionnelles et syndicales sont venues présenter « des réalités du terrain » dans le domaine de la petite enfance. Nous avons en outre appris que l'EVE l'Ile aux Trésors, à Saint-Jean, a accueilli une crèche estivale du 18 juillet au 12 août 2022. Cette structure d'accueil avait 48 places, réparties en 4 groupes de 12 places. Elle a offert donc 192 places sur quatre semaines. L'accueil a été réservé en priorité aux enfants du secteur de Saint-Jean (53%) et aux secteurs avoisinants (47%) : secteurs des Bains, des Charmilles et de la Servette. Quelques places vacantes ont été proposées à d'autres secteurs: St Gervais, Marie Goegg-Pouchoulin, Plainpalais et Carfagni-Pâquis.

Nous avons par ailleurs été informé-e-s que la Directrice actuelle du SDPE, Madame Pascale LECUYER-GAUTHIER (Lagane), allait partir de manière anticipée à la retraite à l'été 2023. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la ville de Genève a dès lors ouvert le poste au concours.

Il convient de relever que le budget 2023 de la ville de Genève intègre la mise en œuvre par étape de la municipalisation. En effet, il prévoit l'internalisation du personnel du secteur Marie Goegg-Pouchoulin à la fonction publique municipale.

La prochaine séance est planifiée au 19 juin 2023.

### 5. La petite enfance en Ville de Genève : Contexte et indicateurs au 31 décembre 2020 (derniers chiffres publiés)

#### 5.1. Typologie et offre des structures d'accueil de la petite enfance (SAPE)

- ✓ Accueil à horaires élargis (SAPPE): EVE (espace de vie infantine), crèche familiale, crèche de dépannage (ouvertes au moins 45 heures par semaine et 45 semaines par ans)
- ✓ Accueil à horaires restreints (SAPPR): Jardin d'enfants, crèche à temps partiel, éco-crèche, halte-jeux, espace parent-enfant
- ✓ 78 structures d'accueil de la petite enfance (SAPE) sont subventionnées par la Ville de Genève ou l'un de ses partenaires (voir figure 1 ci-dessous)
- ✓ En 2019, 6'702 enfants étaient accueillis par les SAPE (4'855 enfants si l'on considère le nombre d'enfants accueillis en même temps)
- ✓ Ratio nombre d'enfant par place : En 2018 et 2019, pour l'ensemble des SAPE, le ratio était de 1.2. Le taux d'occupation exigé pour les SAPE est de 95%. Toutes les structures n'atteignent pas ce nombre (par exemple, le mercredi et le vendredi après-midi sont des jours sous-occupés).

**Figure 1**  
**Localisation des SAPE en Ville de Genève**



Source : Service de la petite enfance, 2020, La Petite enfance en ville de Genève. Contexte et indicateurs, Genève, Département de la Cohésion sociale et de la solidarité.

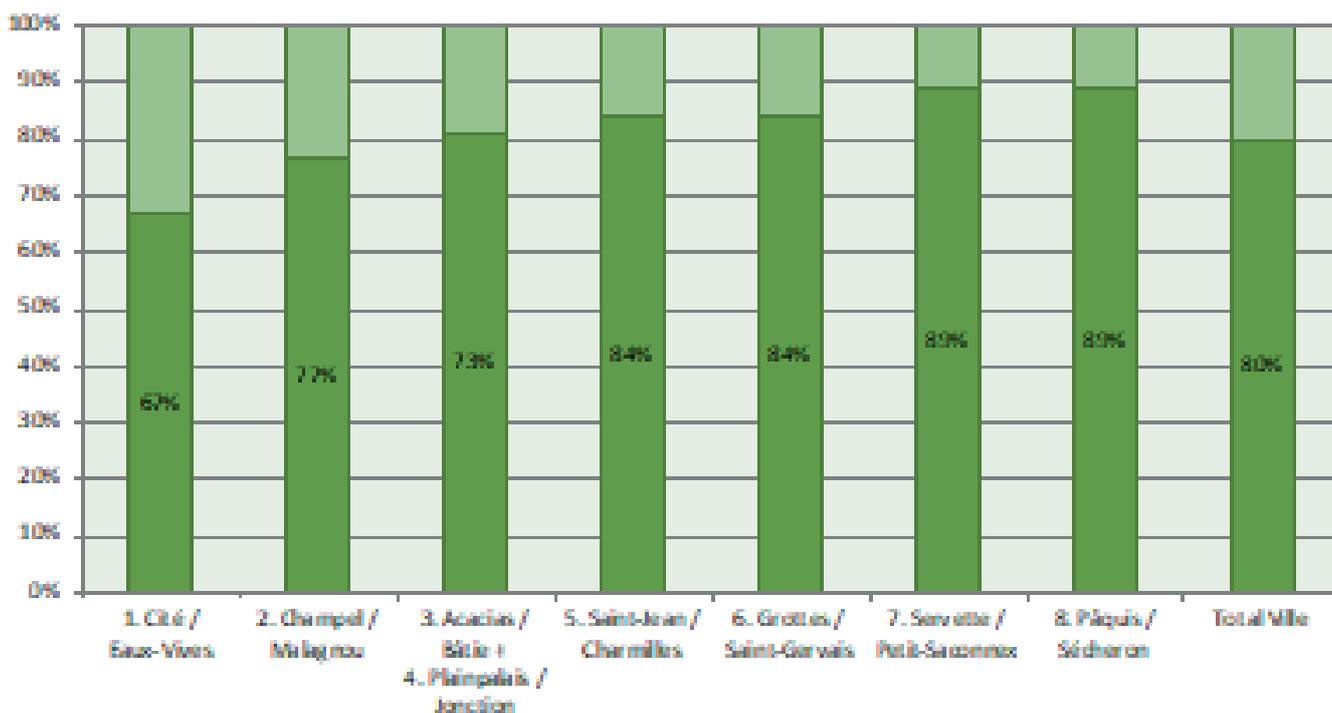
## COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

### PETITE ENFANCE (4/7)

#### 5.2. Taux de couverture des besoins exprimés

- ✓ L'ensemble de la ville de Genève se trouve à 80% de taux de couverture des besoins exprimés. Le taux est différent pour chaque secteur. Il est particulièrement bas pour le secteur Cité/Eaux-Vives, puisque l'indicateur est proportionnel au nombre de places et qu'il y a peu de places dans ce secteur.

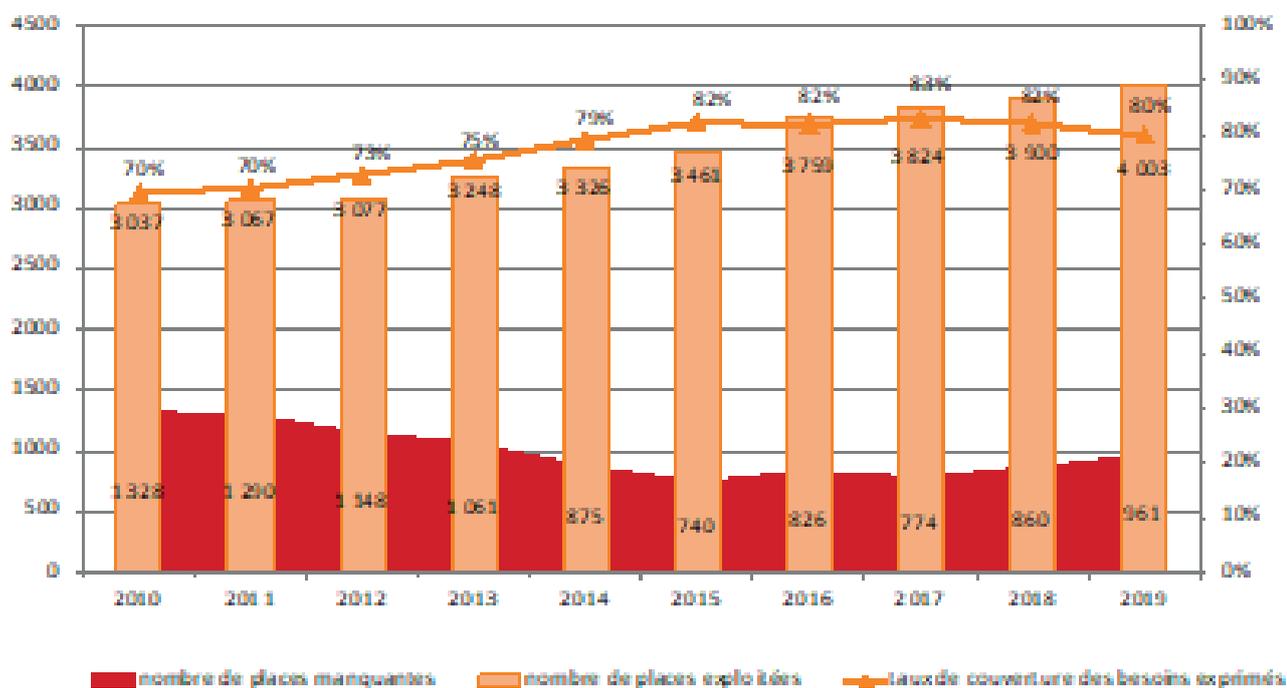
Figure 2: Taux de couverture des besoins exprimés (données 2019)



Source : Service de la petite enfance, 2020, La Petite enfance en ville de Genève. Contexte et indicateurs, Genève, Département de la Cohésion sociale et de la solidarité.

- ✓ Chaque année, plus de places sont créées et proposées aux familles : +131% entre 1999 (1'539 places) et 2018 (3'555 places) dans les EVE/crèches.
- ✓ Exception : passage de l'année 2019 à 2020, puisque 17 places ont été perdues pour cause de restructuration de l'offre, en sus de la fermeture d'Edmond Kaiser dont les locaux appartiennent à l'Etat de Genève et qui a souhaité les récupérer.

Figure 3 : Évolution de l'offre et de la demande entre 2010 et 2019



Source : Service de la petite enfance, 2020, La Petite enfance en ville de Genève. Contexte et indicateurs, Genève, Département de la Cohésion sociale et de la solidarité.

### 5.3. Projets d'ouverture de nouvelles places

- ✓ D'ici 2023, 315 nouvelles places d'accueil seront créées en EVE et jardin d'enfants, et d'ici 2027 c'est 684 places qui seront créées.
- ✓ Malgré ces projets, des places manquent à court et à long terme : En 2019, il manquait 960 places d'accueil. En 2023, il en manquera 569, tout en tenant compte de l'ouverture des nouvelles SAPE, et d'ici 2029, 411 places seront manquantes.

## COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

### PETITE ENFANCE (6/7)

Figure 3 : Évolution de l'offre et de la demande entre 2010 et 2019

Secteur géographique	Projet	Type de SAPE	Nouvelles places EVE/JE	Autres places	Sous-total ouvertures d'ici 2023	Total ouvertures d'ici 2027
3. Acacias/Bâtie	Ecoquartier Jonction	EVE	94		94	94
		EVE	52		52	52
		Jardin d'enfants/EPE		25	25	25
3. Acacias/Bâtie	PAV Vernets	EVE	96			96
1. Cité/Eaux-Vives	Ancien Manège	halte-jeux/EPE		4	4	4
1. Cité/Eaux-Vives	Frontenex 54	EVE	96		28	96
1. Cité/Eaux-Vives	Madeleine	Halte-jeux-> EVE	25			25
1. Cité/Eaux-Vives	Gare des Eaux-Vives	EVE	108			108
1. Cité/Eaux-Vives	Eglise protestante (Frontenex 29)	EVE	59		27	59
7. Servette/Petit-Saconnex	Tom Pouce Bis	EVE	9		9	9
7. Servette/Petit-Saconnex	Périmètre Forêt	EVE	80		60	80
7. Servette/Petit-Saconnex	Liotard (rue Liotard 73-75)	EVE	40		20	40
			<b>Total (EVE/JE)</b>		<b>315</b>	<b>684</b>

Source : Service de la petite enfance, 2020, La Petite enfance en ville de Genève. Contexte et indicateurs, Genève, Département de la Cohésion sociale et de la solidarité.

## 6. Conclusion

Chères et Chers membres des Vert-e-s soyez assuré-e-s de mon implication à défendre et porter nos valeurs au sein de la Commission consultative de la petite enfance de la ville de Genève. L'ensemble de la documentation est disponible sur demande.

Je profite de ce rapport pour vous remercier pour votre confiance et vous inviter à me soumettre les interrogations que vous souhaiteriez voir portées au sein de cette Commission.

**Sandra Constantin**

## COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

### PETITE ENFANCE (7/7)

#### Annexe 1 : Composition détaillée de la Commission consultative de la petite enfance

Carole BARBEY, Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE)

Valérie BUCHS, Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)

Michel CHEVALLIER, Parti Démocrate-Chrétien

Sandra CONSTANTIN, Les Vert-e-s genevois

Laurence CRUCHON, Juriste, Département de la cohésion sociale et de la Solidarité

Madame Carole-Anne KAST, Conseillère administrative d'Onex, Association des communes genevoises (ACG)

Christina KITSOS, Conseillère administrative, Département de la cohésion sociale et de la Solidarité

Joséphine KUMLI, UDC-Genève

Pascale LECUYER-GAUTHIER, Cheffe de service, Service de la petite enfance

Edouard MARTIN, Collaborateur personnel, Département de la cohésion sociale et de la Solidarité

Davinia OVETT BONDI, Ensemble à Gauche

Maurice PERRIER, Association genevoise des éducateurs/trices de l'enfance (AGEDE)

Béatriz PREMAZZI, Parti socialiste genevois

Martine SAILLANT, Association des cadres des institutions de la petite enfance genevoise (ACIPEG)

Rémy SICOT, Parent d'enfant-s accueilli-s en structures d'accueil

Frédéric SPYCHER, Adjoint de direction, Service de la petite enfance

Quentin STAUFFER, Syndicat des services publics (VPOD / SSP)

Marie VENDRELL, Mouvement Citoyens Genevois

Christian WIETBROK, PLR Genève





## Deuxième rapport d'activité depuis mon entrée au conseil d'administration à fin janvier 2022.

Depuis le mois de février 2022 et jusqu'à fin mai 2023, 16 séances du Conseil d'administration (CA) ont été convoquées, 8 modules d'information, et 12 séances du CNR (comité de rémunération et nomination) dans lequel je siège parmi les 3 comités existants dans l'organisation du CA.

### 1. Comité de gestion du Fonds Mécénat des SIG

De plus, en février dernier, j'ai posé ma candidature en interne du CA pour siéger au sein du comité de gestion du Fonds Mécénat des SIG. Nous étions deux candidates et j'ai été élue pour mon grand plaisir.

A travers ce fonds créé en 2002, SIG manifeste son engagement en faveur de la culture et de l'humain. Il est régi par un règlement accepté par le CA et communiqué au Conseil d'Etat. Chaque année, le CA des SIG décide, lors de sa séance de décembre, quel pourcentage du résultat prévisionnel sera attribué au Fonds Mécénat SIG. Ce pourcentage se situe dans une fourchette de 0,5 à 1% de ce résultat. Toutefois, le montant ne peut dépasser 600'000.- CHF par année.

Il y a environ 4 à 5 séances par année. Pour chaque séance, les personnes du comité de gestion prennent connaissance d'une septantaine de dossiers.

Le Fonds Mécénat est destiné à soutenir des projets dans les domaines humanitaires et culturels.

### 2. Les SIG en 2022 pour le directeur général et le président du conseil d'administration

En 2022, dans la préface du rapport de gestion des SIG on peut lire les propos du directeur général et du président du conseil d'administration. Je reporte ici leurs propos.

Christian Brunier, directeur général :

Je pense que nous nous souviendrons, non seulement de 2022, mais des années précédentes et de celles qui vont suivre, comme le moment du grand essor des réseaux de la thermique renouvelable, à travers le développement de GeniLac et de GeniTerre, ainsi que l'analyse de notre sous-sol qui semble ouvrir la voie à de remarquables développements géothermiques. Je souhaite également souligner que, grâce à notre programme d'économie d'énergies éco21,

nous avons effacé l'équivalent de la consommation électrique de 84 000 familles.

Michel Balestra, Président du CA :

Les fortes tensions observées sur les marchés du gaz et de l'électricité ont bien évidemment impacté le résultat d'exploitation de l'entreprise. Mais il convient d'observer qu'avec des capitaux propres consolidés de 2.5 milliards de francs et une dette nette maintenue à un niveau proche des 400 millions de francs, nous avons des fondamentaux solides pour poursuivre nos investissements en matière de transition écologique.

### 3. Point fort de cette dernière année

A propos des réseaux thermiques structurants, la votation du 13 février 2023 a placé SIG dans un statut de monopole et une grande responsabilité. Avec près de 80% de oui, le développement du chauffage à distance basé sur les énergies renouvelables restera en mains publiques. Les SIG auront le monopole des réseaux thermiques. Le développement des réseaux thermiques structurants coordonné à l'échelle du territoire cantonal est essentiel pour réussir la transition écologique du parc bâti genevois et réduire les conséquences du changement climatique sur notre région. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre tout en valorisant les énergies renouvelables et locales, telle est aujourd'hui la priorité du Conseil d'Etat. Dans ce but, la loi constitutionnelle 12895 propose d'instaurer un monopole pour déployer les réseaux thermiques structurants principaux, qui permettront la fourniture et la distribution de chaleur et de froid vers de nombreux quartiers du canton. L'objectif en 2030, est de produire 25 % de l'approvisionnement énergétique du canton (contre 11 % aujourd'hui)

Les programmes GeniTerre et GeniLac sont les grands projets des SIG pour atteindre cet objectif.

Le réseau de chauffage à distance GeniTerre fonctionne comme un grand chauffage central. L'énergie est distribuée jusqu'aux immeubles par des conduites souterraines sous forme d'eau chaude, pour couvrir les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire des habitants.

La construction du réseau hydrothermique GeniLac progresse, malgré les complications engendrées par la pandémie et le contexte géopolitique. GeniLac est une infrastructure majeure pour produire du froid et du chaud avec de l'énergie renouvelable locale.

A l'horizon 2045, lorsque 350 bâtiments seront raccordés, cela représentera une réduction de 70 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 27'000 ménages ainsi qu'une diminution de 70'000 tonnes de gaz à effet de serre par an pour le canton de Genève, soit l'équivalent des émissions de 192'000 camions de 30 tonnes. GeniLac est une infrastructure majeure, à la fois pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire la dépendance aux énergies fossiles en utilisant de l'énergie locale renouvelable, disponible 24h sur 24.

#### 4. Chiffres clés 2022

(pour celles et ceux qui n'ont pas lu le rapport d'activité des SIG)

##### **Production électrique totale SIG : 738 GWh**

637 GWh de production hydroélectrique SIG  
25 GWh de production solaire photovoltaïque cumulée SIG  
78 GWh de production électrique issue des Cheneviers  
2,5 TWh d'électricité distribuée par SIG

##### **Volume thermique distribué par SIG : 460 GWh**

63 000 ménages alimentés en chaleur via les réseaux thermiques  
62 820 tonnes de CO2 économisées grâce au réseau thermique  
Economies d'électricité  
252 GWh générées par éco21 depuis la création du programme en 2007 : l'équivalent de la consommation de 84 000 ménages (source UNIGE)  
509 000 tonnes de CO2 économisées depuis la création du programme (source UNIGE)  
778 emplois créés indirectement par le programme éco21 (source UNIGE)

##### **NB : Pour se donner une idée...**

En Suisse, un ménage-type comporte 2 ou 3 personnes et consomme chaque année entre 3000 et 4000 kWh d'électricité (non compris l'électricité pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage).

##### **Déchets genevois livrés aux Cheneviers : 157 000 tonnes**

20 450 Tonnes de déchets verts traités à Chatillon

##### **NB : Pour se donner une idée...**

582 Kg de déchets urbains produits par habitant à Genève  
Si on se limite au périmètre de la maison, on estime que chaque Genevois-e produit en moyenne 206 kg de déchets incinérables par an.

##### **Réseaux tous fluides confondus : 8 477 Km**

4 872 km de réseau électrique  
671 km de réseau gaz  
120 km de réseau thermique  
1 100 km de réseau eau potable  
1 256 km de réseau eaux usées  
458 km de réseau fibre optique

##### **Eau potable distribuée : 52 millions m3**

66 millions m3 d'eaux usées traités  
Biogaz produit par SIG : 17GWh  
2,5 TWh de gaz distribué par SIG

##### **NB : Pour se donner une idée....**

Sur le site des Services cantonaux de l'énergie et de l'environnement - Energieenvironnement.ch - l'article De l'eau potable, même pour les WC, nous apprend qu'«en Suisse, le ménage type est composé de deux ou trois personnes, et consomme environ 160 litres d'eau potable par personne et par jour».

##### **Chiffre d'affaires brut consolidé : 1 149 MCHF**

227 MCHF résultat d'exploitation consolidé  
218 MCHF investissements nets consolidés  
58 MCHF résultat net consolidé

#### 5. Conclusion

Pour conclure, le mandat d'administratrice des SIG se termine habituellement avec la législature cantonale. Pour plusieurs raisons, le mandat des administrateurs-rices a été prolongé jusqu'à fin janvier 2024. Ainsi, à cette date, le Conseil d'administration des SIG sera renouvelé.

Cela fera 2 ans que j'y siége. J'exprime ici le souhait de pouvoir continuer ce mandat qui est

passionnant et ainsi représenter au mieux les Vert-e-s tout en assurant un des quatre sièges de la Ville de Genève octroyés au CA. J'espère que le comité des Vert-e-s de la VdG retiendra mon désir.

**Marie-Pierre Theubet**



J'ai représenté les Vert-e-s aux séances du 13 février et 15 mai 2023 du conseil de Fondation de St Gervais.

### 1. Séance du 13 février

A la séance du 13 février, j'ai noté – comme mon prédécesseur Bernard Delacoste – l'absence de plusieurs représentant-e-s de la droite à la séance (n'étaient présents que Mme Natacha Buffet Desfayes - PLR membre du bureau et Mme Dosseva - MCG).

Ce jour-là les thèmes abordés furent en particulier :

- ✓ La question des tarifs et de la gratuité. J'ai soutenu les tarifs accessibles, mais pas la gratuité : si les théâtres qui reçoivent des subventions généreuses proposent la gratuité, il devient difficile pour les structures peu soutenues par la collectivité d'équilibrer leurs comptes : ils doivent demander plus à leur public alors qu'ils reçoivent moins. Cela crée une distorsion et creuse les écarts. De plus à force d'avoir des manifestations offertes, les gens n'ont plus l'habitude de payer. Un prix trop bas dévalue les spectacles.
- ✓ Le fonctionnement du conseil de Fondation. La présidente indique que l'absentéisme est en moyenne de 31 %. Sami Kanaan envisage de modifier la gouvernance de St-Gervais pour la législature qui débutera en 2025. Une personne indique qu'une fondation de droit privé ne nécessite pas la participation des partis politiques. Une autre estime judicieux cette présence, car ce sont les élu-e-s qui votent les subventions. La question de savoir si deux échelons sont nécessaires (bureau et conseil de fondation) est posée par un représentant de la Ville. Il donne en exemple le conseil consultatif de la culture qui réunit toujours tous ses membres.
- ✓ La convention de subventionnement 2024-2027. A ma question de savoir comment se déroule le processus jusqu'à présent, il m'a été répondu que le président précédent avait informé le conseil après avoir signé la convention précédente bien que les membres du conseil soient cosignataires.

### 2. Séance du 15 mai

L'ordre du jour de la séance du 15 mai traitait principalement du budget, et en particulier du projet de Budget 23/24 et du budget quadriennal.

Rien n'indiquait explicitement dans l'ordre du jour

qu'un vote aurait lieu sur ces points, j'ai donc demandé à ce que dorénavant les ordres du jour précisent bien quels points seraient soumis au vote afin de pouvoir demander suffisamment à l'avance d'éventuels documents complémentaires pour pouvoir se prononcer valablement.

A ma demande d'une série de documents, la direction n'a à ce jour répondu que partiellement. Il me manque encore le montant des sommes allouées aux coproductions et aux accueils selon les indicateurs stipulés dans la réalisation des objectifs (local, régional, international) et selon le nombre de représentations/personnes sur le plateau, et des détails concernant les lignes cachets des accueils et honoraires et co-productions.

On m'a fait comprendre que l'administration était débordée, ce qui semble étonnant vu les nombre de postes de travail et le travail limité par le fait que St Gervais ne gère pas les productions.

J'ai profité de mon intervention pour rappeler que, selon les statuts de la Fondation, le Conseil de fondation votait tous les budgets, y compris le budget quadriennal 2024-2027 de la nouvelle convention.

### 3. Analyse du budget 23/24

En analysant les chiffres j'ai réalisé que les conditions salariales des employés de la fondation de St Gervais étaient hors norme, puisque calquées sur le modèle municipal. Ceci est d'autant plus étonnant que St Gervais est une fondation de droit privé. Qui plus est le statut du personnel de la fondation n'ayant pas été modifié lors de la refonte des salaires municipaux, les employés de St Gervais ont donc même aujourd'hui de meilleures conditions que les employés de la Ville.

De facto avec le 13e salaire, l'indemnité travail de nuit-horaires irréguliers (indemnité que les artistes ne touchent eux jamais), la semaine de 38 heures (augmentée à 40 ce qui leur donne droit à deux semaines de vacances supplémentaires), une personne chargée de la billetterie en annuité zéro touche l'équivalent de 6'032 Fr. bruts par mois avec 7 semaines de vacances par an.

On peut rajouter aux autres avantages consentis, la caisse de pension, le généreux rabais de 30 % qui leur est accordé au restaurant, restaurant qui soit dit en passant est toujours dans les chiffres rouges malgré le fait qu'aucun loyer n'est perçu, puisqu'intégré à la maison.

A titre de comparaison, le salaire minimum des pro-

professionnels des arts de la scène est de CHF 4'500.- par mois, plus les vacances (8,33% ou 10,64%). Ainsi les conditions salariales des employés en bas de l'échelle sont équivalentes aux meilleurs salaires que l'on propose généralement aux artistes : 6'000.- / mois c'est ce que j'ai touché comme musicienne expérimentée au Théâtre du Poche, en 2014.

Alors que la collectivité soutient à hauteur de plus de 3 millions le théâtre de St Gervais (dont 2,8 mio en cash) et dépense 1,8 mio en salaires, aucun salaire n'est versé aux artistes. Les 1,8 mio de salaires ne concernent que le personnel administratif, technique théâtre et celui du restaurant la Réplique.

En effet, St Gervais ne pratique que des co-productions (production déléguée aux compagnies invitées) et des accueils (prix de cession). Sur un budget de 3,6 mio la Fondation ne consacre que 700'000.- à l'artistique. Cette somme correspond à moins de 20% du budget total. Ce chiffre est bien trop bas. Selon diverses études cette part à l'artistique devrait se situer entre 30 et 45 % pour une institution de cette taille.

Rappelons que selon l'Observatoire des Pratiques culturelles de la Culture Lutte, en 2018 seulement 3 % de l'argent des collectivités genevoises allait directement au cœur artistique. Il est dès lors d'autant plus important que les institutions bien dotées comme St Gervais jouent leur rôle d'employeur en salariant elles-mêmes les artistes de la région.

À titre de comparaison, en 2014 la direction du Théâtre du Poche salariait avec une subvention moindre que celle de St Gervais 40 intermittent-e-s du spectacle sur une saison (NB : depuis avec le système de troupe permanente de Mathieu Bertholet ce chiffre est descendu à environ 10).

De plus, St Gervais ne finance les co-productions qu'à hauteur de 39 % seulement : c'est aux compagnies invitées de trouver elle-même le 60 % du budget manquant et de gérer toute l'administration. C'est une double peine pour les artistes.

Comme chaque année les employés de St Gervais bénéficient de l'indexation automatique au coût de la vie (2,7% cette année) et des annuités, la masse salariale ne fait qu'augmenter alors que la subvention reste au même point. Certes le départ en retraite d'un responsable technique qui sera remplacé cette année par quelqu'un de plus jeune permet à court terme de garder les charges salariales au même niveau, mais vu le système actuellement mis en place, l'augmentation des charges salariales des employés fixes est inexorable.

Pour ne pas diminuer d'autant la somme qui va à l'artistique la direction a réduit ses dernières années sa communication papier mais l'exercice atteint ses limites.

Comme la direction se rend bien compte que 39 % du budget pour une co-production ce n'est pas suffisant comme participation, la fondation St Gervais a demandé dans le cadre de sa nouvelle convention de subventionnement une augmentation de CHF 200'000.- afin d'arriver à 50 % de coproduction. A la question de savoir si cet argent supplémentaire serait déduit d'une ligne budgétaire existante ou serait de l'argent frais, je n'ai eu aucune réponse (ce qui est assez logique vu que ce sont les élu-e-s qui votent le budget). La présidente, une proche de notre magistrat, garde bon espoir que le budget de la culture continue d'augmenter vu l'état actuel des finances municipales.

Ceci étant dit sans réforme du statut du personnel et analyse fine du nombre de postes nécessaires à chaque endroit pour le bon fonctionnement de la maison, toute augmentation de dotation ne sera qu'un emplâtre sur une jambe de bois.

Quelques chiffres à titre de comparaison :

A l'AMR un seul poste communication à 40 % assure la promotion de 200 concerts différents au Sud des Alpes par an et de 3 festivals (festival de l'AMR, l'AMR aux Crochettes et festival des Ateliers).

A St-Gervais deux postes de communication soit un 170% assurent la promotion de 20 spectacles par an pour 96 représentations totales en 2023.

L'AMR salarie (trop modestement certes) plus de 500 artistes avec 1,3 mio de subventions monétaires.

St- Gervais n'en salarie aucun avec 2,8 mio de subventions monétaires.

L'administration de l'AMR ne compte que 3,7 équivalent temps plein contre 5,9 à St Gervais.

Le salaire du directeur administratif de l'AMR est de 6'655.- Il n'est engagé qu'à 90 % seulement. Son équivalent mensuel serait de 7395.- par mois sur 1 mois s'il était à 100%. C'est le plus haut salaire de la maison.

A St Gervais, le salaire mensuel de la directrice administrative est de 9'278.-, celui de la directrice artistique de 9'933.-, et celui du directeur technique en annuité 12 est de 10'298.-.

A l'AMR les 3 personnes de l'accueil (équivalent

100%, contre 5 personnes équivalant à 190% à St Gervais) s'occupent en plus de l'accueil, de servir les cafés, réserver les salles, préparer des affichettes, gérer les panneaux de promotion, la mise sous pli, le classement des archives et passent des écritures comptables pour décharger l'administration.

#### 4. Rapport de performance : manque de public

Du rapport d'activités - renommé rapport de performance - on retiendra le manque de public de l'institution. Comme le Grand Théâtre (qui a perdu 1000 abonnés en 18 mois) malgré tout l'argent qu'on y injecte - la subvention couvre 85% du budget total - la fondation Saint-Gervais souffre d'un désintérêt de la population et ne réussit pas à atteindre les objectifs de sa convention de subventionnement sur la fréquentation.

De plus St Gervais intègre dans ses chiffres de fréquentation le public nombreux des soirées « Stand Up » organisées par le collectif la Gouaille au restaurant de la Réplique. De deux choses l'une : soit c'est une programmation de la direction avec un contrat de cession, soit - ce qui est le cas - c'est une initiative privée que St Gervais ne coproduit pas et n'achète pas. Ici St Gervais se limite à prêter son bistrot et à participer à hauteur de 250.- au chapeau : il n'y a aucune raison que ce public soit intégré aux chiffres du public.

Seulement 4,9% des produits - soit 175'000.- sur un budget total de 3,65 mios - viennent des recettes manifestations (coproductions, location salles, vente de billets). La direction dit vouloir augmenter la quantité de public, mais paradoxalement en 2023-24 les prévisions sur la billetterie sont prévues à la baisse en raison du nombre moins élevé de soirs de représentations (comme le Grand Théâtre, ST Gervais réduit le nombre de représentations... pour espérer avoir une meilleure fréquentation ?). La question de savoir si cette réduction va s'accompagner d'une réduction des charges de personnel ou si les employé-e-s vont être payé-e-s à l'identique pour travailler moins reste ouverte.

#### 5. Conclusion

Comme pour la fondation du Grand Théâtre, la majorité des discussions et les arbitrages ont lieu au sein du bureau : tout semble y être prédigéré. Malgré le fait que le conseil de Fondation soit l'organe suprême de décision, la fonction principale de ce dernier semble être celle de chéquier.

Il semblerait qu'il existe un pacte tacite entre la gauche institutionnelle et la droite institutionnelle : « tu ne touches pas au Grand Théâtre et à l'OSR et je ne touche pas à la FAD et à Saint-Gervais ». Ce qui expliquerait le peu d'empressement que met le département de la Culture pour réformer la gouvernance des institutions/fondations, projet pourtant à son agenda depuis de nombreuses années. Certes l'année 2025 a été articulée. Il s'agit donc d'être proactifs sur ces dossiers de réformes des statuts des fondations.

Défendre la culture devrait signifier défendre des conditions cadre identiques pour tout le monde. Et non pas seulement défendre les fonctionnaires de la culture.

Une mise à plat de toutes les conditions salariales des personnes et modèles de gouvernance travaillant à la culture devrait être initiée.

**Béatrice Graf**

## REJOIGNEZ LES GROUPES DE TRAVAIL

### ILS SONT OUVERTS À TOU-TE-S LES MEMBRES !

Les groupes de travail (GT) sont de véritables lieux de rencontres et d'échanges au sein du parti. Ils sont ouverts à toutes et tous, même si vous n'êtes pas expert-e-s d'une thématique ! Les GT se réunissent chacun une fois par mois en moyenne et peuvent se dérouler en mixte : présentiel au secrétariat et visioconférence. Les discussions et les travaux menés dans les GT sont très importants pour le parti, pour :

- ✓ Accueillir et inclure les nouveaux-elles membres et échanger sur des sujets de fond ou d'actualité
- ✓ Réfléchir ensemble aux solutions à apporter aux problèmes politiques actuels et ainsi proposer des solutions concrètes au parti (sous forme de résolutions, prises de positions, projets de motions pour les député-e-s, etc.)
- ✓ Dialoguer avec les élu-e-s ou les magistrat-e-s Vert-e-s
- ✓ Répondre à des consultations cantonales sur un sujet de politique publique
- ✓ Organiser pour tou-te-s les membres intéressé-e-s des visites, des conférences, des débats ou des CinéVerts, qui mettent en avant une thématique et qui permettent de mieux faire connaître le parti auprès de la population.

18 GT sont actuellement actifs chez les Vert-e-s genevois-es :



Les **GT Agriculture, Aménagement et urbanisme ou Logement** travaillent notamment pour la défense des terres agricoles genevoises et les productions locales, pour la qualité de l'aménagement du territoire et pour des logements dignes, de qualité et écologiques.



Les **GT Egalité, LGBTIQ+, Anti-racismes, Migration et intégration ou Handicap** veillent à défendre les droits de toutes les personnes discriminé-e-s et luttent contre toutes les formes de dominations. Les échanges sont nombreux entre ces GT, qui tiennent à renforcer ensemble la justice sociale et le respect de tou-t-e-x-s.



Les **GT Environnement, Energie et climat et Mobilité** se concentrent par exemple sur la biodiversité, sur la rénovation énergétique des bâtiments et sur une mobilité douce et décarbonée, pour répondre de manière concrète et immédiate à l'urgence climatique.



Les **GT Economie-emploi-fiscalité-finances, Enseignement, Culture, Santé et social ou Ethique animale, Institutions et droits politiques ou Société numérique** interviennent sur des sujets du quotidien, qui nous concernent tou-t-e-s : la formation et l'éducation, l'accès la culture, la protection des personnes précarisées, la santé publique, l'économie circulaire et les reconversions professionnelles, le respect de la vie animale, le droit de vote, la connaissance des enjeux du numérique dans notre société... Autant de sujets essentiels dans ces GT, dont le travail participe pleinement à répondre à l'urgence climatique et sociale.



Les Vert-e-s Ville de Genève, CP 345, 1211 Genève 4  
www.verts-ville.ch – info@verts-ville.ch – 022 800 38 48

Photos: Valérie Martinez (Photo de Alfonso Gomez) · Merci à Uzma Khamis Vannini ainsi qu'à tous les autres militant-e-s qui ont permis d'enrichir ce rapport d'activités des photos d'actions et d'événements de la section.

Illustrations: Flaticon - Conception: pleez

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

